

Le COURRIER DE MONTMAGNY

Organe du comté de Montmagny

75e année. — 5 sous le numéro.

MONTMAGNY, VENDREDI LE 10 AVRIL 1959

No 51

352 MILLIONS EN NOUVELLES TAXES

Bertrand Langlois trouvé coupable de tentative de meurtre est condamné à 6 ans de pénitencier

Le juge Wilfrid Edge, de la Cour Supérieure, a condamné jeudi matin, Bertrand Langlois à une peine de six ans de pénitencier. M^{tres} Jules Paré et Raymond Maher avaient respectivement la charge d'avocat de la Couronne et avocat de la défense. Le procès qui a duré trois jours a suscité beaucoup d'intérêt parmi la population de Montmagny et de la région.

Lundi dernier, le 6 avril, à l'ouverture des Assises criminelles, débutait le procès de Bertrand Langlois accusé de tentative de meurtre sur la personne de Willie Proulx à l'hôtel Manoir Taché, le 23 février dernier. Bien qu'ayant commencé lundi et fini mercredi soir, on peut dire que le procès lui-même n'a duré que deux jours, la première jour-

née ayant été employée à discuter si Bertrand Langlois était apte ou non à subir son

procès.

Le premier témoin à subir l'interrogatoire fut le Dr Desrochers, psychiatre, de l'hôpital St-Michel-Archange. D'après le Dr Desrochers Bertrand Langlois souffre d'une maladie mentale qui évolue. Il existe chez lui un délire qui le porte à se croire persé-

(Suite à la page 7)

La grippe sévit dans la région

Alors que Montmagny se remet lentement d'une épidémie de fièvre typhoïde, la grippe vient de faire son apparition dans la région. D'aucuns disent qu'elle est plus maligne et

qu'elle frappe plus de gens que d'habitude.

La paroisse de St-Cyrille semble être la plus frappée de la région. En effet, la presque totalité des citoyens de cette localité ont été frappés par la maladie. A l'Islet, de nombreuses écoles ont été fermées pour un temps indéterminé.

A Montmagny même les absences dans les écoles sont dans une proportion d'environ 25%. Les autorités médicales recommandent de ne pas négliger une grippe car ses suites pourraient avoir des conséquences fâcheuses. Un malade qui fait de la température ne doit pas sortir ou continuer son travail. Un rhume ou une grippe qui "traîne" ne peut qu'avoir des conséquences fâcheuses.

L'épidémie de typhoïde semble terminée

Tel que nous l'annoncions dans notre dernière édition, l'épidémie de fièvre typhoïde a semblé prendre fin vendredi ou samedi dernier. En effet, selon les autorités de l'Unité Sanitaire, aucun cas ne s'est déclaré depuis ces dates.

Les quelques cent dix personnes qui ont été frappées par la maladie se remettent lentement soit à l'hôpital soit à leur domicile. Malgré que tout danger grave soit passé, les autorités médicales recommandent la plus grande prudence.

Ottawa (PC) — Une hausse de l'impôt personnel de la taxe de vente et de l'impôt sur les sociétés a été annoncée hier soir, par le ministre des Finances, M. Fleming, dans un exposé destiné à réduire le déséquilibre budgétaire.

Il a aussi imposé de nouvelles taxes sur les cigarettes, les cigares et les spitueux, à partir d'aujourd'hui, alors qu'il a prédit un déficit de \$393,000,000 pour l'année fiscale qui a débuté le 1er avril. Le déficit de l'an dernier a atteint la somme sans précédent en temps de paix de \$616,000,000.

L'impôt sur le revenu personnel, qui sera haussé à partir du 1er juillet, représentera environ les deux-tiers des nouveaux impôts qui permettront au Trésor de percevoir une somme additionnelle de \$245,000,000 en cette année fiscale et de \$352,000,000 en une année com-

plète.

Plus de la moitié de la hausse des taxes est destinée à placer sur une base de prélèvement graduel les pensions de vieillesse de \$55 par mois versées à toute personne âgée de 70 ans, après un déficit continué qui, l'an dernier, a atteint le chiffre sans précédent de \$184,000,000.

A cela, M. Fleming a ajouté un autre impôt de un pour cent sur les revenus personnels excédant \$3,000 à partir du 1er juillet, et de un pour cent sur le revenu des sociétés, cette dernière janvier 1959. Il a aussi proposée une hausse est rétroactive au 1er juillet la taxe de vente de 10 à 11 pour cent, ceci immédiatement.

Mais ce n'est pas tout pour les individus et les sociétés.

Le ministre a annoncé qu'il ajoutait deux points de pourcentage, à partir du 1er juillet, (Suite à la page 11)

Circulation à sens unique en vigueur au cours du mois de mai

La partie du règlement de circulation qui intéresse le plus les citoyens est sûrement celle qui traite de la circulation à sens unique dans certaines rues de la ville.

Nous avons extrait pour l'information de nos lecteurs, cette partie du règlement qui traite de la circulation à sens unique:

La circulation des véhicules devra se faire à sens unique dans les rues suivantes:

a) rue St-Jean-Baptiste, di-

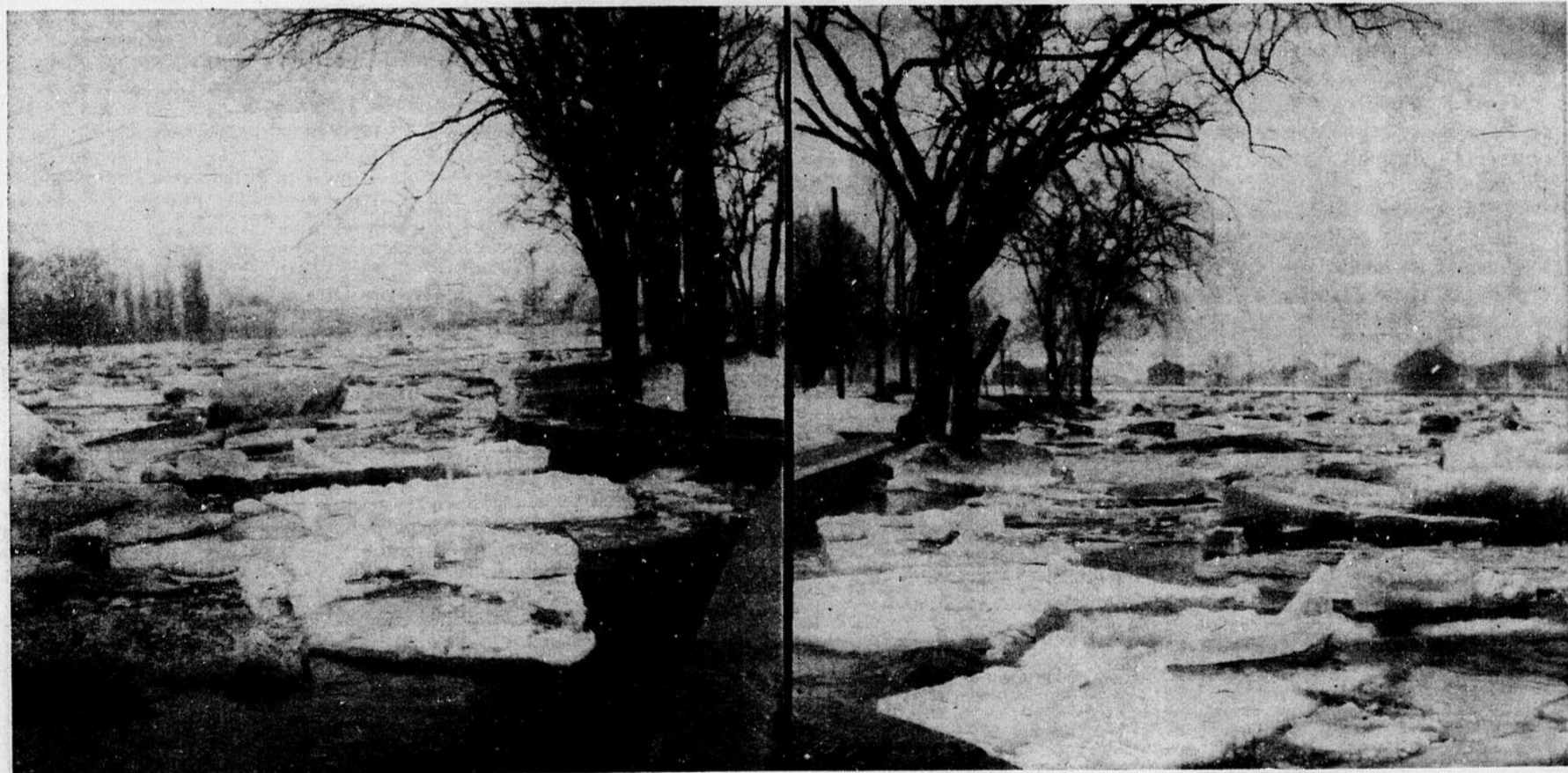
rection ouest, entre les rues de l'Eglise et St-Aldéric.

b) rue St-Aldéric, direction sud, entre les rues St-Jean-Baptiste et Taché.

c) rue du Dépôt, direction sud, entre les rues St-Jean-Baptiste et St-Louis.

d) rue St-Thomas, direction est, sur toute sa longueur.

Le Conseil pourra par simple résolution décréter que la circulation se fera à sens unique sur tout autre rue ou partie de rue qu'il déterminera.



Un spectacle grandiose, qui se renouvelle chaque année, voilà ce qu'est pour les résidents de Montmagny, la débâcle de la Rivière-du-Sud. La curiosité qui les attire sur chacune des rives, cependant, n'est pas sans un mélange

d'angoisse et d'anxiété à savoir ce qui leur est réservé. La débâcle du printemps 1959 restera sans doute mémorable, si l'on considère que le niveau de l'eau s'est élevé d'une façon beaucoup plus critique que les années pré-

cedentes, ajouté à la crainte pour le nouveau pont qui n'avait pas encore fait "ses preuves". — Encore une fois, cependant, nous ne l'avons qu'échappé belle, grâce à la vigilance et l'habileté des dy-

namiteurs qui ont su placer les charges aux endroits stratégiques et provoquer la descente des glaces avant que les dommages d'une inondation se fasse sentir. La première partie des glaces, c'est-à-dire

celles à l'est du nouveau pont décollaient lundi après-midi, vers trois heures, tandis que celles à l'ouest mettaient définitivement fin à nos angoisses, mercredi après-midi, vers 1 heure trente.

"DROIT et JUSTICE"



Le COURRIER DE MONTMAGNY

Hebdomadaire de Montmagny






Maurice Marquis, Directeur-Gérant
Louise Marquis, Assistant-Directeur
Denise Marquis, Rédaction et administration
Gaston Boucher, Service des Nouvelles
Lucien Blais, Service de Publicité

Membres de la CWNA, de l'Association des
Hebdomadaires de Langue Française du Canada,
de la Key French Weekly et de l'A.B.C.

Imprimé aux EDITIONS MARQUIS, LTEE, Imprimeurs - Éditeurs, — Rue Saint-Thomas
Montmagny, Que. — tél.: 37 — Autorisé comme matière postale de deuxième classe,
Ministère des postes, Ottawa.

Abonnement: Canada \$2,00 et Etats-Unis \$2,75 par année

EDITORIAL

Le sourire à la recherche d'un compromis

Le ministre des Finances, M. Donald Fleming a fait connaître jeudi, au peuple canadien le budget du nouvel exercice financier du gouvernement fédéral.

C'est avec un sourire et l'annonce d'un budget de compromis qu'il a déposé devant les membres de la Chambre l'exposé de son budget déficitaire pour l'année 1958 qui atteint le chiffre record en temps de paix de 616 millions, sans compter le montant puisé au fonds de la Défense qui l'aurait porté au chiffre astronomique de 850 millions de dollars.

Depuis que le gouvernement de M. Diefenbaker est au pouvoir, les déficits se sont concurrencés d'années en années pour atteindre les 2 milliards. Aucun autre gouvernement n'avait réussi à atteindre ce chiffre. Les Conservateurs qui ont longtemps critiqué les surplus et les dégrèvements successifs des impôts depuis la dernière guerre, ont prouvé une fois de plus qu'à chaque fois qu'ils ont pris le pouvoir, le peuple canadien est tombé dans une situation intolérable.

Les impôts seront augmentés pour permettre au Trésor de percevoir une somme additionnelle de 245 millions en cette année fiscale et de 352 millions en une année complète.

Dans tous les ministères les budgets sont épuisés, les fonds de pension aux vieillards est déficitaire, le fond d'assurance-chômage ne sera guère dans une situation plus rose advenant une autre crise de chômage.

Voilà qu'avec un beau sourire, M. Fleming sollicite un compromis. Est-ce que c'est pour faire oublier que son parti a pris le pouvoir sous de fausses représentations en faisant des promesses électorales ne se

doutant pas d'arriver au pouvoir. M. Fleming, comme d'ailleurs M. Diefenbaker, ont promis leurs chemises; aujourd'hui les contribuables en auront pour leur curiosité qui sera celle d'avoir vécu pendant trois ans dans un climat de déficits et d'impositions de nouvelles taxes. C'est encore avec le sourire que M. Fleming impose aujourd'hui aux plus petits le plus gros de la taxe. Nul doute qu'il accompagnera son sourire d'une pirouette pour finalement aller choir au poste laissé vacant par M. Smith. Il reste que son passage au ministère des Finances aura coûté aux contribuables canadiens des sommes énormes. Son passage nous aura fait connaître les grandes qualités qu'il possède pour mener une affaire à la failite.

Son emprunt de six milliards, la dégringolade des obligations du gouvernement, ses déficits et la hausse des taxes, le Plan Colombo dont on s'est servi pour faire une campagne atroce contre les libéraux, les marchés conclus avec l'Angleterre au détriment des Etats-Unis pour une certaine partie, les ronflantes déclarations de M. Diefenbaker sur Berlin pour distraire l'attention des Canadiens du problème du chômage, sont toutes des choses qu'on oublie pas et qu'en temps opportun le peuple aura à juger. En attendant on sature le peuple canadien de déclarations insignifiantes qui ont pour but de faire oublier le véritable état de choses.

Devant tout ce qui nous arrive, il est curieux de voir l'équipe de ces 51 robots du Québec suivre à la file indienne un régime qui au train où il va, aura bien vite fait de nous mener dans une situation intenable et pour laquelle la hausse des taxes n'a d'autre solution. M. M.

Un message de joie

Une fois de plus revient le mystère de Pâques. Devant le Christ ressuscité, vainqueur de la mort, la chrétienté ploie le genou. Encore une fois, passe sur toute la terre comme un souffle d'amour et d'espérance. L'homme ne cesse de multiplier ses découvertes. La technique accroît sa puissance; des satellites artificiels sont lancés dans l'espace; l'homme devient peu à peu esclave de la matière et se sent dépasser par elle. Il connaît le jeu et les secrets des causes secondes mais Dieu, la cause première, s'estompe de plus en plus dans le lointain. Le sens du sacré s'amoindrit et le besoin de la prière et de l'adoration s'évanouit au cœur de la créature. L'homme qui a été fait roi de la nature est peut-être la créature qui s'est le plus détournée du but pour lequel il a été créé: rendre hommage au Créateur.

L'humanité en est rendue au point de se craindre elle-même; sa science l'effraie et devient dangereuse pour sa survie. Malgré sa puissance l'homme se sent inquiet; il multiplie les conférences et les rencontres dans son effort d'acquiescer la certitude que les armes qu'il a inventé ne se retourneront pas contre lui.

Jamais le Créateur n'a jamais paru si loin de la création; jamais les rachetés n'ont été aussi éloignés de leur Rédempteur. Pourtant Pâques vient encore offrir à nos yeux Dieu fait l'homme, mort et ressuscité pour donner la vie. Il est là, vivant avec nous. Comme Thomas, nous pouvons toucher ses plaies; il nous invite à sa table, à la table d'Emmaüs, si l'on veut et devant le chantage de pain nous convie à partager le sacrement. Forts de cette certitude, nous

devons être convaincus de cette vérité: nous sommes sur la terre les détenteurs de la bonne nouvelle de la grande joie non pas de cette joie factice produite la plupart du temps par des moyens artificiels, mais la vraie joie, celle qui oriente toute la vie et lui donne son sens. C'est à nous de la communiquer au monde. L'humanité nous attend qui dans sa force et sa richesse, a peur et a faim.

La joie de Pâques réchauffe et transfigure; elle doit donner un sens à la vie quotidienne et à l'effort banal; elle doit créer un climat de la communauté humaine ne peut pas se passer quand elle souffre; elle souffre toujours. Elle vitra dans la communauté d'un destin éphémère, les pèlerins, les voyageurs que nous sommes, arrêtons là pour quelques jours au gîte d'étape.

Gaston Boucher.

LOISIRS de fin de semaine

R. P. Marcel de la Sablonnière, s.j., L.Ph., L.Th., Montréal.
Directeur du Centre paroissial de Loisirs de
l'Immaculée-Conception, Montréal.

(Suite du dernier numéro).

3) De l'aveu des gens avertis, les défaillances graves sont de plus en plus nombreuses. Parents, prêtres, directeurs d'organisme pour le relèvement moral ou social de jeunes, tous sont d'accord à dénoncer les conséquences lamentables filles prennent au cours des fins de semaines. "Dans la des libertés démesurées que trop de jeunes gens et de jeunes province de Québec, 70% des adolescents de quinze à dix-neuf ans ne fréquentent plus l'école, soit le pourcentage le plus élevé parmi toutes les provinces du Canada. Pour cette masse des jeunes qui n'ont pas encore le souci d'une famille, qui n'ont pas encore conscience de la préparation de leur avenir, qui par surcroît, sont dépourvus ou presque de vraie formation intellectuelle, où chercheront-ils leurs instruments de détente, de récréation? Ils se dirigeront tout naturellement vers les formes de loisirs que notre civilisation met à la disposition du grand public et qu'ils ne sont pas prêts à utiliser." (Son Honneur le Maire Jean Drapeau, *ibid.*)

Quelles formes de loisirs se partagent surtout la masse des jeunes gens et des jeunes filles aujourd'hui en fin de semaine?

Tableau très sommaire des principales activités
de fin de semaine.

Sorties du vendredi, du samedi, du dimanche soir, dans les clubs, les galles de danse; cinéma le samedi soir, le dimanche après-midi ou dimanche soir, randonnées en automobile "nowhere"; excursions l'été à la plage; tours des clubs de la banlieue; l'hiver, excursions de ski pour la fin de semaine ou le dimanche seulement, en groupes formés ou avec un ou deux couples d'amis; rencontre dans les restaurants, dans les parcs, endroits publics, séances prolongées devant la T.V., lectures des journaux, des magazines; sports pratiqués activement, temps accordé au repos à la maison, à la détente au sein de la famille... et les autres sports où l'on ne compte que comme spectateurs (ce groupe de sportifs est plus nombreux que le premier).

N.B.: Pour plusieurs, il conviendrait surtout de parler d'absence de loisirs. Pour ceux-là qui ne savent pas organiser leurs temps libres, et pour qui les fins de semaines sont vides et ennuyantes.

A quel besoin d'ordre psychologique ou social obéissent nos jeunes gens et nos jeunes filles dans la recherche de telle ou telle forme particulière de loisirs en fin de semaine?

On a peut-être remarqué que la pratique du sport n'a été nommée que vers la fin du tableau que je viens de dresser. C'est que pour la très grande majorité des jeunes, le sport ne capte pas généralement leur intérêt en fin de semaine.

Même dans une paroisse où les sports sont bien organisés, et où l'on a pu pratiquer un ou deux soirs de la semaine le sport de son choix: badminton, tennis surtable, natation, on laisse là les articles de sport le samedi soir, le dimanche après-midi, le dimanche soir. C'est le temps de "sortir", de se mettre chic, de rencontrer ses amis, d'aller danser, de répondre à une invitation à un "party", d'aller au club, de partir en automobile avec son amie ou avec un ou deux autres couples...

On a besoin de se rencontrer entre jeunes gens et jeunes filles, et même si l'on pratique du sport, ce sera en fin de semaine un sport mixte, pour pouvoir satisfaire au désir que l'on a de se voir ensemble. Sur semaine, on est pris par sa tâche, on ne peut veiller trop tard à cause du lever matinal du lendemain. On se reprend en fin de semaine. Et c'est à l'occasion de ces sorties, de ces soirées que l'on donne libre cours à l'attrait mutuel que l'on a l'un vers l'autre, attrait naturel qui, dans l'ordre providentiel, prépare et fonde la famille.

Ce que l'on cherche au fond dans toutes ces sorties, en plus de la détente, de l'évasion du plaisir, c'est se rencontrer celui ou celle à qui l'on unira sa vie.

Principaux dangers existant ici et là.

Il nous faut ici distinguer entre loisirs passifs et honnêtes et loisirs mauvais. Je ne fais qu'effleurer les loisirs passifs et honnêtes, ceux-là qui sans être mauvais n'apportent pas à nos jeunes l'épanouissement dont ils ont besoin. On se contente d'un rôle de spectateur. Le corps est immobilisé, l'intelligence travaille peu. Par exemple, tous ces spectacles en plein air, dans les arènes, ou à la T.V. (Hockey, lutte, baseball), que l'on peut regarder avec quelque valeur de distraction et d'évasion mais qui pris avec excès alourdissent, empâtent, entretiennent la paresse. Loisirs passifs et qui sont souvent malhonnêtes, tels que la lecture, par exemple, de ces publications mensuelles, hebdomadaires ou périodiques genre "comics", journaux à sensation, magazines dits "du cœur". Ces publications qu'on hésite à qualifier de "journaux" ont pour objectif non pas le compte-rendu mais l'exploitation de l'événement. Friandes du scandale dans tous les domaines, à l'affût du potin, elles se consacrent, sous prétexte de les dénoncer, à l'étalage complaisant et détaillé de toutes les turpitudes.

Avez-vous déjà songé à ce que peuvent être l'équilibre moral et le sens de la hiérarchie des valeurs chez un adolescent ou une adolescente qui, pendant des années, se nourrit de cette littérature et de films d'une inspiration analogue? Or il se trouve que près de la moitié des lecteurs de ces feuilles ont moins de vingt ans.

(Suite au prochain numéro).

AU CONSEIL DE VILLE

A une séance générale du Conseil Municipal de la Ville de Montmagny, tenue au lieu ordinaire des séances du dit Conseil, lundi le avril 1959.

A laquelle séance sont présents MM. les échevins Roméo Caron, Adolphe Corneau, Patrice Corriveau, Robert Morin, Léo Laberge, et Marcel Desjardins formant le quorum du Conseil sous la présidence de M. le Maire-Suppléant Laurent Paquet.

Proposé par l'échevin Patrice Corriveau.

Secondé par l'échevin Léo Laberge.

Que le procès-verbal des séances du 2, 16 et 23 mars 1959 dont lecture vient d'être donnée, soit approuvé par ce Conseil.

ADOPTÉ.

Proposé par l'échevin Roméo Caron.

Secondé par l'échevin Robert Morin.

Que ce Conseil prends décision comme suit en rapport avec les plaintes produites contre le rôle d'évaluation déposé par les estimateurs pour l'année 1959.

QUARTIER CENTRE

Roger Blouin, évaluation de \$3,445.00 maintenue.

QUARTIER OUEST

Léger Coulombe, évaluation de \$1,660.00 réduite à \$1,570.00.

Amédée Coulombe, évaluation de \$5,120.00 réduite à \$4,920.00.

Claude Simonneau, évaluation de \$2,085.00 réduite à \$2,080.00.

Claude Simonneau, évaluation de \$2,765.00 maintenue.

Léo Guimont, évaluation de \$2,880.00 réduite à \$2,685.

Louis Geo. Thibault, évaluation de \$1,580.00 réduite à \$1,305.00.

QUARTIER SUD

Mme Roch Gaudreau, évaluation de \$2,940.00 maintenue.

QUARTIER INDUSTRIEL
Jos. Corriveau, évaluation de \$4,480.00 maintenue.

Maurice Létourneau, évaluation de \$2,675.00 maintenue.

ADOPTÉ.

Proposé par l'échevin Adolphe Corneau.

Secondé par l'échevin Léo Laberge.

Que les rôles d'évaluation des propriétaires et locataires préparés pour l'année 1959, soient homologués tel qu'amendés par résolution adoptée à ce sujet.

ADOPTÉ.

ATTENDU QUE normalement l'heure avancée comprends la période du dimanche 26 avril au dimanche 27 septembre.

ATTENDU QUE de nouveau cette année, les cités et villes qui nous touchent de

près ont décidé de prolonger cette avance de l'heure d'été.

Il est alors proposé par l'échevin Patrice Corriveau.

Secondé par l'échevin Robert Morin.

Et résolu à l'unanimité.

Que l'heure avancée soit en vigueur du 26 avril au 25 octobre dans les limites de la ville durant l'année en cours et que copie de la présente soit transmise à la Commission Municipale de Québec pour approbation.

ADOPTÉ.

Proposé par l'échevin Roméo Caron.

Secondé par l'échevin Léo Laberge.

Que ce Conseil approuve les derniers permis émis à date pour un montant de \$9,800.00 de nouvelle construction et \$3,625.00 pour modification et réparation faites à des constructions déjà existantes.

ADOPTÉ.

Proposé par l'échevin Roméo Caron.

Secondé par l'échevin Adolphe Corneau.

Que ce Conseil autorise l'achat de Chabot Auto Inc., et l'installation d'un moteur V8 FORD reconditionné par "Eastern Rebuilders" avec garantie, pour le Pick Up 1/2 tonne à l'usage du département de l'aqueduc pour le prix de \$302.40 suivant soumission en date du 31 mars 1959.

ADOPTÉ.

ATTENDU QU'UNE lettre a été adressée à l'Honorable Dr Arthur Leclerc, ministre de la santé, et copie à l'honorable Rivard en rapport avec la maladie de la typhoïde qui sévit actuellement à l'état d'épidémie.

Il est alors proposé par l'échevin Patrice Corriveau.

Secondé par l'échevin Roméo Caron.

Et résolu unanimement.

Que ce Conseil espère que l'Honorable Ministre de la Santé pourra se rendre à la demande faite en fournissant gratuitement les médicaments prescrits et nécessaires pour le traitement efficace de cette maladie.

ADOPTÉ.

Proposé par l'échevin Robert Morin.

Secondé par l'échevin Marcel Desjardins.

Et résolu unanimement.

Que ce Conseil a appris avec regret le décès de M. Gaston Duquette de Montmagny, dévoué secrétaire-trésorier de l'Union des Municipalités de la Province de Québec.

Que ce Conseil désire présenter ses sincères condoléances à sa distinguée famille, que l'offrande d'un tribut floral soit faite et que copie de la présente soit transmise à la famille éplorée.

ADOPTÉ.

Les techniciens attachés aux laboratoires du service de transfusion de sang de la Croix-Rouge canadienne ont, en 1958, poursuivi plus de 135,000 épreuves Rh gratuites de clinique, au bénéfice de futures mamans.

BOURSIER



M. Jean-Guy Paquet, fils de M. et Mme Laurent Paquet, de Montmagny, vient d'obtenir du Conseil des Arts du Canada une bourse qui lui permettra d'aller parfaire ses études à Paris pour une période d'un an. Nos félicitations.

Assemblée mensuelle des Filles d'Isabelle

L'assemblée mensuelle du Cercle Elise Blouin, des Filles d'Isabelle, aura lieu lundi le 13 avril, à 8 h. 30 p.m. en la salle de l'Ecole Beaubien.

Toutes les Filles d'Isabelle sont invitées. Ne pas oublier la messe dimanche, le 12 avril, à 11 h., en l'église St-Thomas de Montmagny.

Le Dr Fernand Lizotte élu par acclamation maire de St-J.-P.-Joli

Le Dr Fernand Lizotte, député de l'Islet à la Législature, a été élu par acclamation, maire de la paroisse de St-Jean Port-Joli. On sait que l'ex-maire M. J.-B. Toussaint avait démissionné il y a environ un mois à cause d'une question sur l'aqueduc municipal.

conseil sont M. Léopold Ouellet, Omer Caron et Armand Bélangier, tous trois cultivateurs.

Semaine de la bibliothèque

L'ouverture de la semaine de la bibliothèque à Montmagny se fera dimanche à 1 heure de l'après-midi.

D'autres causeries seront entendues au cours de la semaine à 6.35 h. tous les soirs. Synchroniser le poste CKBM pour d'autres détails.

Vigoureux exposé de M. Alcide Courcy au diner de la Jeunesse Libérale

Le dîner-causerie organisé par l'Association de la Jeunesse Libérale de Montmagny fut un véritable succès. Présidé par M. André Fournier, président de l'Association de la Jeunesse Libérale, ce dîner réunissait la plupart des membres de l'Association ainsi que les principaux militants libéraux de la ville et du comté de Montmagny. Ce dîner-causerie avait lieu à l'hôtel Montmagny Inn, samedi soir dernier, 4 avril.

M. Alcide Courcy, M.P.P., député libéral d'Abitibi-Ouest et organisateur en chef du parti libéral pour la province, était le conférencier d'honneur. Son exposé fut une rétrospective de la dernière session provinciale. Selon M. Courcy, en face des accusations précises portées par les députés libéraux, le premier ministre Duplessis et ses ministres ont eu recours au procédé inventé depuis quelques années et qui consiste à ne jamais répondre aux accusations et à attaquer les anciens régimes libéraux. La différence et les circonstances ne sont pas faites entre les événements qui se sont produits en 1935 et 1959.

Les ministres de l'Agriculture et de la Colonisation en particulier ont été les cibles de M. Courcy. Il a accusé M. Laurent Barré de donner des contrats de déboisements, sans soumission, comme à \$370. l'arpent et \$350. l'arpent pour l'essouchement.

Selon M. Courcy, M. J.-D. Bégin, ministre de la Colonisation, a fait des cadeaux à ses "patroneux" dans le comté de Dorchester et a payé des grains de semence 6 cents la livre de plus que le prix du marché. M. Courcy a affirmé que M. Bégin a donné un contrat, au nom de son ministère, à la compagnie de Téléphone Dorchester afin de permettre l'installation d'un système d'intercommunication

qui va jusqu'à la pose de relais dans le bureau du ministre, ces travaux au prix de \$35,557.33.

Le conférencier a également rappelé un fait qui a fait le sujet d'articles récemment parus dans les journaux: le cas du Dr Camille Pouliot et de son fils Michel, qui a encaissé un profit de \$50,000. au cours de transactions avec le ministère que détient son père.

Parlant de l'instruction gratuite et obligatoire, M. Courcy a déploré que le gouvernement refuse de donner à la province cet avantage. Il a aussi regretté l'absence de livres gratuits et d'octrois statutaires aux Commissions scolaires. En plus de ne pas aider les chômeurs, a affirmé M. Courcy, l'Union Nationale tolère que les étrangers qui exploitent nos ressources naturelles fasse venir des Etats-Unis, la matière première des dormants de chemin de fer, pour le chemin de fer actuellement en construction sur la côte nord.

M. Courcy, en terminant, a lancé un appel à tous les amis

de la liberté pour qu'ils aident à bouter dehors le "duplessisme" et sa dictature. L'avenir politique de la province dépend des jeunes gens et jeunes filles. Prévoyant une victoire électorale prochaine à l'honorable Jean Lesage, le conférencier termina en disant que cette victoire sera le produit de l'union de toutes les bonnes volontés.

Le distingué conférencier avait tout d'abord été présenté par M. André Fournier, président de l'Association de la Jeunesse Libérale de Montmagny et c'est le Dr Laurent Lizotte, ex-candidat libéral dans Montmagny lors des dernières élections provinciale et grand ami des jeunes libéraux qui a eu la délicate tâche de remercier le conférencier, tâche qu'il s'acquitta honorablement avec tout le brio qu'on lui connaît. M. Julien Côté, vice-président de l'Association, agissait comme maître de cérémonie. 150 convives prirent part à ce dîner-causerie qui s'est avéré un grand succès.

AU CLUB DE CASSE ET PECHE

Distribution de médailles et prix en argent

Mardi soir prochain, le 14 avril, à 8 h. p.m. aura lieu au Centre Civique de Montmagny la distribution officielle de médailles et prix en argent, aux heureux gagnants du tournoi de pêche Molson 1958, pour notre région.

La remise des prix sera faite par M. Richmond Pelletier, directeur du Club de Chasse et Pêche Molson.

De plus, M. Proculus Bouffard, représentant régional

Malson, sera des nôtres. Invitation spéciale à tous les membres, ainsi que le public en général.

Prix de présence.

Le Secrétaire.

La Croix-Rouge canadienne et la Croix-Rouge américaine sont liées par une entente, qui les engage mutuellement à fournir des transfusions de sang gratuites aux visiteurs de l'un ou l'autre pays qui pourraient les requérir.

SOLUTION
CARDA
Fole, Reins, Digestion, Vessie,
Dans toutes les pharmacies.

Vous VETIR c'est bien... mais vous VETIR à la Mercerie
Chez Georges
42, rue St-Jean Baptiste

C'EST ENCORE MIEUX
Habits sur mesure
Semi-Ready et Lombardi
Tél.: 215

Avant d'acheter — voyez et comparez.
ECONOMISEZ 50 à 60%
Sur l'achat de votre bague de fiançailles.
— MODELES EXCLUSIFS —
Bijouterie Raymond Enr.
LE PLUS GRAND CHOIX DE CADEAUX
64, RUE ST-JEAN-BAPTISTE. — MONTMAGNY P. Q.



Cette photo fut prise mercredi soir au manège militaire, alors que le brigadier Paul Triquet, C.V., passait en revue la troupe scout de Montmagny. Outre le brigadier Triquet on peut voir M. Denis Roy accompagnant le brigadier et le lieutenant-colonel Richard Dubé. Se trouvaient sur la parade, les membres de la milice, le corps de cadets, le corps Ambulance St-Jean. Près de 200 personnes ont pris part à cette manifestation. Parmi les invités présents on pouvait remarquer les Rév. Frères Similien et Amans, du collège Sacré-Coeur, MM. les abbés Gaétan Guimond et Sarto Lord. Le brigadier Triquet était accompagné du lt-col. Richard Dubé et du major Sarrault. Une réception suivit au mess des officiers. (Photo Pierre Michon)

Quoi de nouveau chez les scouts ?



LES SCOUTS EN HIKE

Un "hike" chez nous, est une excursion, mais une excursion pas comme les autres! Une sortie au grand air comprenant des activités, à base de virilité qui trempent son homme.

Dimanche le cinq (5) avril, à 10 heures du matin, l'assistant de service, Gérald Lavoie, siffie et la troupe s'aligne en rassemblement. Après les recommandations d'usage, le A.S.M. rompt le rassemblement et ouvre la marche.

La température est agréable et ce qui l'est plus encore c'est de marcher au pas, cadencé par ce vibrant refrain:

*Entendez-vous à travers l'espace,
[ce immense,
La voix des mers, des montagnes et des forêts,
Qui nous appelle à jouir de
[nos vacances,
Sur le rivage ou sur les ombra-*

*[ges frais,
Quittons la ville et ses usages,
Ses tramways et ses magasins,
Et vivons comme des sauvages,
Sans être pour ça des gredins,
Sous la toile la nuit, au grand
[soleil le jour,
Nous aurons des couleurs quand
[viendra le retour.*

Vraiment, deux milles sont vites franchis à cette allure. La Scout-Maîtrise décide alors de s'arrêter. L'endroit est vaste, peu boisé et un petit chalet peut nous accueillir tous. L'assistant François Marquis, répartit les tâches de chaque patrouille. Les Castors, fiers de leur totem, se dirigent vers le petit bois, chercher quelques brindilles sèches. Les aigles allument le poêle pendant que les Ecuireux préparent un terrain de jeux. Avec grand peines, les Lions reviennent de la fontaine, tenant un sceau à demi plein! Après tout, ils sont lions, et "dame" ils en ont la touche! En vain, les Aigles tentent de servir un café chaud. Ils sont débutant, et trop leur demander serait catastrophique.

Après le dîner, il y a joute entre la pat. des Aigles et celle des Castors. Comme de bon chevalier des temps passés, ils choisissent leur armes: des balles de neiges... Au coup de sifflet, le cavalier est emporté par sa monture, subit de son écuyer portant les munitions. Après de mutuelle attaques assez coquaces, l'entraîneur C.P. des Castors: Gaston Corneau, réussit à désarçonner son adversaire.

Pendant ce temps, les Ecuireux lancent un défi aux Aigles de tir à la caraine à air. Les deux clans se disputent longtemps la victoire. Bientôt, le captivant C.P. Germain Simondeau doit céder devant la finesse de l'oeil du C.P. Richard Coulombe et sa patrouille.

Et les jeux, plus intéressants les uns que les autres se succèdent sans répit. Vers 3 heures, la Scout-Maîtrise voyant le terrain détremper, réunit la troupe à l'intérieur du chalet. L'A.S.M. François Marquis, expose le sujet d'un forum. Là, chacun exprime son opinion

Réalisations de la loi provinciale de l'habitation

Nos lecteurs savent que la Loi provinciale pour améliorer les conditions de l'habitation continue son action.

A date les compagnies de prêts autorisées et les Caisses populaires ont consenti, depuis 1948, des prêts s'élevant à \$243,920,254.00. L'Office du crédit agricole du Québec, Service de l'habitation familiale s'est engagé à payer une contribution pouvant aller jusqu'à 3% de l'intérêt sur des prêts se totalisant à \$217,771,855.80.

Le nombre des bénéficiaires de la loi s'élève à 36,370. C'est donc 41,158 logements dont les propriétaires bénéficient de la loi provinciale du Québec, car il y a 4,788 bénéficiaires dont la maison compte deux logements.

L'Office du crédit agricole, Service de l'habitation familiale, s'est engagé à verser aux emprunteurs, tant des Caisses populaires, qu'aux compagnies éligibles un montant de \$72,647,430.00. Signalons qu'à date l'Office a effectivement versé aux emprunteurs \$27,796,578.00.

Signalons aussi que dans le comté de Montmagny, cent six personnes ont bénéficié de cette loi et recevront \$84,948.00. Elles ont déjà reçu \$37,504.00. Evidemment il ne s'agit que de ceux qui ont emprunté des Caisses populaires et non des em-

prunteurs des compagnies de fiduciaire ou d'assurances.

n'existent pas il faut au préalable consulter l'Office.

Les prêts consentis en vertu de cette loi par les Caisses populaires sont de plus en plus nombreux. Cette loi ne s'applique qu'aux cités, villes et villages où il y a service d'aqueduc et d'égoûts. Si ces services

Un dépliant intitulé "Possédez une maison familiale" est envoyé gratuitement sur demande de même que la Loi autorisant les employeurs à consentir des prêts d'habitation à leurs employés.

Les "3 GRANDS" avantages d'un soulier: Élégance, confort et qualité

Vous les trouverez TOUS ici dans vos modèles préférés



"La plus confortable chaussure que j'aie jamais portée... et quelle apparence!"



Soulier genre moccasin, confortable. Merveilleuse semelle Jumbo en caoutchouc-mousse, jeune, élastique. Deux œillets.

\$799

Souliers sport HEWETSON



Qualité
Élégance
Confort

Entrez donc et laissez-nous vous aider à choisir vos chaussures de détente. Nous sommes certains que leur qualité vous enchantera.

Nous offrons les chaussures de HEWETSON of CANADA

COMPTOIR DE CHAUSSURES, Enr.

Réal MONTMINY, prop.

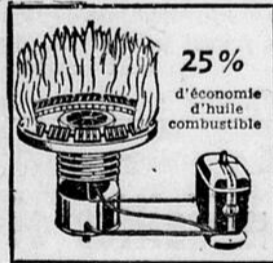
30, St-Jean-Baptiste

Tél. : 312

TIMKEN

Le brûleur à l'huile à flamme murale, silencieux et entièrement automatique.

LE CHAUFFAGE MODERNE LE PLUS ECONOMIQUE



25% d'économie d'huile combustible

VENTE — INSTALLATION SERVICE — REPARATION

J.-A.-Y. BOUCHARD INC.

765, Côte d'Abraham — Québec

Tél.: LA 9-3251

Votre représentant local pour Montmagny et la région:

RAYMOND LEVESQUE
23, Blvd Louise — Tél.: 685
Case Postale 381 — Montmagny

ATTENTION

— SPECIAL —

Set de salon, 3 morceaux, à partir de \$129.00

Fauteuil berçant \$ 37.00

Acheter vos meubles directement du manufacturier.

Les Ateliers Mercier, Enr.

82, rue Ste-Brigitte

MONTMAGNY

Tél.: 535

Au Québec, où la cuisine française est à l'honneur,

les produits

Robin Hood

sont les plus populaires



MÉLANGES à gâteaux et à pudding



FARINE à tout usage



GRUAU rapide et instantané

Robin Hood Flour Mills Limited



Le creux de l'oreille



"BIEN FAIRE ET LAISSER BRAIRE"

Après tant d'autres semaines, à quand la semaine de la pipe ?

Peut-être cette semaine permettra-t-elle des privilèges et des licences interdites en d'autre temps...

Actuellement il faut attendre après la visite pour se prévaloir de ce droit que les hommes considèrent comme sacré.

Il semble bien que l'épidémie de fièvre typhoïde se soit soumise à nos prédictions de la semaine dernière: aucun nouveau cas ne s'est déclaré après samedi dernier.

Et dire qu'il s'en trouve encore pour douter de l'influence de la presse hebdomadaire locale...

Il faut avouer cependant que nos prédictions en ce domaine étaient appuyées par la compétence des autorités médicales.

A lire certains quotidiens on aurait juré que la crue des eaux de la Rivière-du-Sud avait pris, au début de la semaine, des proportions catastrophiques.

Je connais des photographes qui ont dû faire des prodiges de perspective pour prendre des photos qui représentaient une inondation à Montmagny.

Des citoyens de la province, seuls les Magnymontois n'apercevaient pas l'eau qui était supposé s'être infiltrée dans les rues de leur ville.

Il convient de noter le bon travail et l'adresse des dynamiteurs...

Le secrétaire du Club de Chasse et Pêche commence à avoir des visions...

...il a en effet aperçu une baleine échouée pas très loin du quai. Il est malheureux pour lui que ce mirage se soit produit le 1er avril.

La saison des sucres ne s'annonce pas fameuse...

La température semble en être la principale cause: nuits pas assez froides... ajoutez à cela la pluie et vous aurez dans les chaudières de l'eau d'assez faible teneur en sucre...

Néanmoins cela n'empêche pas les gens de St-Jean-Port-Joli d'organiser des parties de sucre comme l'ont fait cette semaine les employés de Toussaint et Frères...

A défaut de sucre...

Le ski de printemps est sujet à bien des contrariétés, "tablatures" et incertitudes.

...dont l'une des plus sérieuses est d'être cru en déclarant avoir été faire du ski au Lac Beauport le 5 avril...

Samedi soir, autre soirée familiale de la Société St-Jean-Baptiste...

Ces soirées sont de plus en plus courues et pour cause...

Le meilleur endroit, samedi soir, pour fêter la victoire des "Canadiens" sera à l'Ecole Beaubien.

Honni soit celui qui viendra nous dire que nous ne sommes pas dans la saison morte des loisirs...

La soirée familiale de samedi fait office de transfusion de sang... universel.

Nous sortons d'une épidémie de typhoïde pour retomber dans les serres de la grippe.

A St-Cyrille de L'Islet la presque totalité de la population est frappée. A L'Islet plusieurs écoles sont fermées.

Ici à Montmagny, il manque près du quart des élèves dans les écoles.

Existe-t-il une loi qui interdit de fureter dans les poubelles des endroits public ?

Nous avons pourtant bien assez des chats de poubelles...

D'ici à ce qu'on consulte le code sur la question, les citoyens de St-Jean-Port-Joli attendent toujours les nouvelles qu'on leur avait promises.

Voilà près de trois semaines... peut-être que ce soir...

Feu de paille habituel que les grands vents du printemps auront éteint.

Le "gros gravelé" vaut infiniment mieux aux entrées du nouveau pont que la vase de la semaine dernière.

Le "hâchis" est devenu un mets excessivement rare dans certain restaurant puisqu'il faut le commander une journée à l'avance...

Un St-Pamphilien a demandé l'hospitalité du Creux de l'Oreille cette semaine.

Selon lui, "on se plaint beaucoup dans ce village de la route du "Rang Double", surtout depuis que l'on sait le coût de la construction du Lac Trois-Saumons. Cet argent serait censé être utilisé à l'amélioration du rang double."

Toujours selon notre souffleur "on se demande ce qui se passe à St-Pamphile au sujet de la vente de l'ancien couvent... Qui a intérêt à le faire vendre pour un terrain de stationnement...?"

(N.D.L.R.) — Vous voyez qu'il n'y a pas de problèmes qu'à Montmagny !

J. P. nous a déclaré qu'il avait déjà vendu plusieurs ensembles de meubles aux pygmées d'Afrique et qu'il a déjà fait des conditions de vente aux habitants de la lune... Un de ces jours il "billera" un "chesterfield" à bord d'un spoutnik.

Le moto électoral de Pierre Mercier en ce mois d'avril: Prudence... et sécurité.

Mardi en la salle de l'Ecole Beaubien: dernier concert des Jeunesses Musicales... Profitons-en, car nous n'avons pas été gâté dans ce domaine cet hiver à Montmagny...

La salle du Palais de Justice est décidément trop petite; on en a eu la preuve cette semaine.

Le temps chaud revenu, ceux qui aiment parquer mais qui n'ont pas les moyens d'avoir d'autos peuvent toujours, à un garage, barquiner un siège d'arrière et l'installer au salon! A deux mains les "courbes" se prendront mieux ainsi... (Comm.)

On peut se demander si un Music-Hall entièrement centré sur Jean Sablon, peut-être considéré comme une réussite.

On nous a fait remarquer l'absence des membres du Conseil de Ville ainsi que des membres de la force constabulaire municipale, mercredi soir, lors de la visite du brigadier Triquet.

On assure que des invitations spéciale avaient été lancées.

Quelqu'un a dit cette semaine à Montmagny que le fardeau le plus écrasant était la "sottise humaine."

Il n'est pas surprenant d'en voir souvent écrasés...

L'Institut Le Royer organise actuellement des cours de personnalité à St-Jean-Port-Joli.

Egalement à St-Jean-Port-Joli eut lieu hier soir la fin de la saison des quilles; remise de trophées, prix et... parchemins.

Tout cela ne bat pas évidemment le trophée original que l'on a présenté au début de la semaine à un quilleur nouvellement naturalisé magnymontois...

Dans un sac de papier, un trophée perdit de sa valeur... ?

Nos prévisions: samedi, possibilité de pluie, dimanche: clair.

La rédaction de ce "Creux de l'Oreille" se sera terminé sous la douche froide du discours du budget.

Peste soit des taxes, impôts, ministre des finances et compagnie; je me sauve lécher la palette.

4 congrès pour les Croisés à Montmagny et St-J.-Port-Joli

Nous venons d'apprendre qu'il y aura quatre congrès pour les Croisés du diocèse de Sainte-Anne-de-la-Pocatière au cours de la semaine prochaine. Ces rassemblements auront lieu mardi, le 14 avril à Montmagny et à Saint-Jean-Port-Joli, sous la direction du R. P. Dubé, S.J., aumônier national de la Croisade et de son assistant, le R. P. Gauvreau.

Mercredi, le 15, les mêmes Pères seront les animateurs des Congrès de Saint-Pascal et de Rivière du Loup. M. l'abbé Paul-Emile Deschênes, aumônier diocésain, visitera les quatre centres mentionnés. La journée commencera par une messe à onze heures. Le programme de l'après-midi comportera des causeries, un combat marial, des sketches en regard du programme de l'année. Les Croisés sont invités à participer en grand nombre à chacun de ces Congrès organisés avec la bienveillante permission du Dépar-

tement de l'Instruction Publique.

SAINT-PAUL

DECES — A l'hospice de St-Damien de Bellechasse est décédée récemment Mme Vve Ferdinand Létourneau, née Alvine Campagna, à l'âge de 88 ans.

Le service et les funérailles ont eu lieu dans l'église paroissiale le 3 avril.

Elle était la mère de M. Fortunat Létourneau de Montréal, la belle-mère de M. Joseph Létourneau et la tante de Mme Wellestan Talbot de St-Paul. Elle laisse aussi plusieurs petits-enfants ainsi que des neveux et nièces.

— A l'Hôtel-Dieu de Montmagny est décédé le 3 avril, M. Napoléon Fournier, fils de feu M. Edmond Fournier. Il était âgé de 85 ans et était le frère de Mme Joseph Bernatchez de St-Paul.

— A Princeville est décédée récemment Mlle Marie-Anne Picard à l'âge de 82 ans. La défunte était une ancienne institutrice de St-Paul.

\$30 **GAGNEZ \$30. PAR SEMAINE** **\$30**
par vos achats au comptant au magasin
Les Appareils Domestiques Enr.
127, St-Jean-Baptiste — Tél.: 141 — Montmagny
Chaque jour, un client tire au sort une facture au comptant, et la personne gagnante est remboursée du montant de son achat jusqu'à la concurrence de \$5.
De plus, accumulez vos factures au comptant et recevez un cadeau gratuit.
Profitez aussi de nos spéciaux dans la Peinture Pittsburg. Achetez 2 dem. et vous aurez 1 dem. gratuit. Achetez 1 pinte et vous aurez 2 dem. gratuit.
AUTRES LIGNES AVEC PRIMES GRATUITES
\$30

EPARGNEZ DU TEMPS → **69** →
APPELEZ
MENAGEZ VOS PAS →

CAFE Chase et Sandborn	1 lb .75
CIRE "Succès" liquide 1 pinte	.99
BONBONS "Moirs" assorties	2 lbs .49
CATSUP "DelMonte"	2 btles .35
GRAISSE pure lard "Tender Flake"	5 lbs .89
SIROP d'érable pure	26 oz .69

CE NE SONT QUE QUELQUES-UNS DES NOMBREUX SPECIAUX DE

J. - U. BEAUMONT, Enr.
EPICERIE LICENCIEE
46, rue de la Gare **Tél. : 69**
Nous ne sommes pas plus loin que votre appareil de téléphone.
SATISFACTION ASSUREE ou ARGENT REMIS

Kenneth Gilbert, claveciniste et Marcel Baillargeon, flûtiste

à la Salle Académique de l'École Beaubien,
mardi, le 14 avril, à 8 h. 30 p.m.



KENNETH GILBERT,
claveciniste,
"PRIX D'EUROPE 1953"

Kenneth Gilbert débutait en public à l'âge de treize ans, en jouant avec orchestre le Concerto en ré mineur de Mozart. En septembre 1945, il était admis au Conservatoire de la Province de Québec, à Montréal, dans la classe de Mlle Yvonne Hubert, éminente pianiste française. Il suivit également les cours de solfège et de dictée musicale de Mlle Gilberte Martin et de Gabriel Cusson.

Quatre ans plus tard, il commença ses études d'orgue sous la direction de Conrad Letendre. Il étudia aussi l'harmonie et le contrepoint avec M. Gabriel Cusson.

En mai 1951, il donnait son premier récital d'orgue en l'église de l'Ascension à Montréal, sous les auspices du Groupe Conrad Letendre. A cette occasion la critique le salua comme un des jeunes organistes canadiens les plus prometteurs.

L'année suivante, il obtint un deuxième prix de piano au Conservatoire, ainsi que le lauréat d'orgue de l'Académie de Musique, avec grande distinction. Au même moment, il se vit confier les fonctions d'organistes et de maître de chapelle dans une église de la métropole.

En juin 1953, il remporta le "Prix d'Europe", il avait alors 21 ans et était l'un des plus jeunes musiciens à mériter cette distinction.

Pendant son séjour à Paris, il étudia l'orgue avec Gaston



MARCEL BAILLARGEON,
flûtiste.

Marcel Baillargeon est né à Montréal. Il est le fils du célèbre flûtiste montréalais Hervé Baillargeon. Marcel Baillargeon a donc été élevé dans un climat très favorable à une éducation musicale supérieure.

Il étudia le piano et la flûte pour se décider un jour à faire sa carrière avec ce dernier instrument. Sans négliger pour cela les nombreuses disciplines au moyen desquelles un musicien sérieux complète sa formation musicale, comme le solfège, l'harmonie, le contrepoint, la composition.

En 1949 il remportait son premier prix de flûte du Conservatoire de Musique de la Province de Québec et, la même année, un prix de \$200, lors d'un concours ouvert à tous les instruments à vent, par la Société des "Amis de l'Art". En 1950, un prix de \$1000, à un concours organisé par "le Manoir des Oliviers."

Il étudia ensuite à Paris, où il fut admis au Conservatoire National de Musique dans la classe de Roger Cor-

Litaize et André Marchal. Il fit également des études de clavecin à l'Académie Chigiana de Sienne, Italie, avec le réputé claveciniste Ruggero Gerlin, disciple de Wanda Landowska.

Kenneth Gilbert fut soliste à maintes reprises à Radio-Canada et à la Radiodiffusion française.

Il étudia aussi sous Gaston Grunelle, Lucien Lavallotte. Il obtint son lauréat de cette institution.

Il participa, comme première flûte, à Lisbonne, Congrès de la Fédération Internationale des JM, "Orchestre Internationale des Jeunes Musicales."

De retour au pays en 1955, il épousa une violoniste canadienne, Mlle Monique Cloutier.

Depuis il a joué comme soliste aux "Petites Symphonies" de Radio-Canada avec d'autres occasions sous la direction de Roland Leduc et aussi en direction D'Alexander Brott, Jacques Beaudry, Fernand Gratton et autres.

Il a, par ailleurs donné de nombreux récitals sur les ondes de Radio-Canada, CKAC, au Women's Art Society et il joua des obligatos de flûte pour des récitals donnés par: Claire Gagnier, Marthe Létourneau et Miliza Korjus.

Au début de 1959, Marcel Baillargeon et Kenneth Gilbert effectuent une tournée conjointe pour les Jeunes Musicales du Canada, dans l'est du pays.

Externat Classique

DE MONTMAGNY

TABLEAU D'HONNEUR

Semaine du 29 mars 1959.

Versification: Bertrand Dion, 73.6; Jean-Guy Bolduc, 71.6; Réjean Laberge, 62.6; Germain Dumas, 60.8.

Méthode: Pierre Morissette, 95.5; Yves Pelletier, 90.5; René Rouillard, 81.0; Benoît Leclerc, 78.4; Maurice Dumais, 77.6.

Syntaxe: Claude Caron, 85.0; Pierre Anctil, 81.1; Richard Mercier, 78.4; Pierre Ringuet, 77.4; Yvan Rouleau, 77.4.

Éléments Latins: Bernard Couillard, 88.0; M. Deladurantaye, 85.5; Denis Lavoie, 81.2; Pierre Denaut, 81.0; Jacques Ringuet, 79.0.

Oubli involontaire

Dans le compte-rendu des funérailles de Mme Luc St-Pierre, paru dans notre édition de la semaine dernière, nous avons omis involontairement de mentionner la présence aux funérailles des RR. SS. du Foyer d'Youville et des élèves et pensionnaires, des RR. SS. du Couvent de Cap St-Ignace et des RR. SS. de la Congrégation Notre-Dame du Couvent de Montmagny. La défunte était la mère de la Très Révérende Mère Marie-Ange, Supérieure Générale de la Communauté des RR. SS. de la Charité, de Québec. Nous nous excusons d'avoir commis cet oubli involontaire.

Gagnante d'une rafle

Mlle Rachel Fortin, du 28, 3e Avenue Montmagny, est l'heureuse gagnante de la couteillerie Rogers & Sons, mise en rafle par l'Externat classique de Montmagny. Félicitations.

Mère Marguerite d'Youville

Suite de la série d'articles biographiques sur la
fondatrice des Soeurs Grises à Montréal.

MARGUERITE, JEUNE FILLE

Dieu voulut éprouver Marguerite dès les prémices de sa vie, dans le but de la préparer à remplir la grande mission que, dans sa sagesse infinie, Il lui destinait de toute éternité. Elle était de toute éternité, Elle était à peine âgée de sept ans lorsque son père, promu depuis peu au grade de capitaine, mourut subitement, en 1708, laissant presque sans ressource, sa jeune épouse avec six enfants en bas âge.

Les appointements d'un capitaine de troupes, en effet, qui suffisaient à peine à l'entretien d'une petite famille, n'avaient pas permis à M. de la Gesmerays de posséder d'autres biens que son épée et sa bravoure. La veuve se trouva plongée dans un état de détresse extrême, mais heureusement, quelques personnes charitables s'intéressèrent à son sort. Le gouverneur, M. de Vaudreuil et l'intendant M. Raudot obtinrent du roi, après maintes instances, en faveur de Madame de la Gesmerays, la pension aux veuves des officiers, qui consistait en la modique somme de cinquante écus.

En 1712, Marguerite étant âgée de 10 ans, des personnes charitables la placèrent chez les dames Ursulines, à Québec, cet illustre pensionnat qui formait l'élite féminine de la Nouvelle-France. C'est là qu'elle fit sa première communion, acquit quelques connaissances élémentaires et reçut les premiers principes de cette éducation qui la distingua toute sa vie et dont elle sut si bien profiter. Ses religieuses remarquèrent ses qualités peu ordinaires et sa maturité d'esprit au-dessus de son âge. Après un séjour de deux ans, elle revint à Valrennes, où elle s'appliqua inlassablement à accomplir ses devoirs de grande soeur. Les soins domestiques, les

arts ménagers, tout lui convenait, pourvu que cela lui permit de venir en aide à ses petits frères et soeurs. Malgré sa jeunesse, elle était pour eux d'une sollicitude toute maternelle et sut aussi gagner leur confiance. Elle attirait l'estime et l'affection de tous ceux qui la connaissaient, tant par ses charmes naturels, sa beauté physique, que par ses qualités de coeur et d'esprit. Elle commença alors à penser à une alliance, comme la plupart des jeunes filles de son âge. Plusieurs jeunes hommes distingués la recherchaient.

Tout à coup, Madame de la Gesmerays, sa mère, au grand étonnement de tous, épousa Timothy Sullivan, médecin irlandais. Ce type, au caractère intempestif, était continuellement en démêlés avec tous les gens et comparaisait très souvent devant les tribunaux. L'opinion publique ne lui était pas du tout favorable. En se liant avec cet émigré, Mme de la Gesmerays provoqua dans sa parenté des réactions tapageuses. Cela fit aussi perdre à Marguerite un excellent parti, et lui causa une grande humiliation.

Bientôt cependant, Marguerite accepta la main d'un jeune montréalais, François d'Youville, fils de Pierre You, sieur de la Découverte. Celui-ci, originaire de La Rochelle, avait été l'un des compagnons de Cavalier de la Salle, dans les expéditions de la découverte de la Louisiane. Le mariage fut béni le 12 août 1722, dans l'église paroissiale de Ville-Marie, par M. Priat, de St-Sulpice. Le jeune François d'Youville possédait toutes les qualités et tous les avantages extérieurs désirables. Le mariage semblait promettre un avenir des plus heureux. — (A suivre).

Interruption des cours d'art culinaire

Le Département de l'Instruction publique a jugé bon de discontinuer les cours d'art culinaire donnés sous les auspices des dames fermières.

A une entrevue que nous accordait Mme Florian Coulombe, secrétaire du Cercle, nous avons appris que cette décision du département de l'Instruction publique reposait principalement sur le fait que les inscriptions n'étaient pas assez nombreuses. Le grand ménage saisonnier,

les épidémies de typhoïde et de grippe sont pour une grande part la cause de manque de présence.

Mlle Bolduc du Département d'Art Culinaire doit venir mardi prochain exposer les raisons qui ont motivé cette décision.

Jusqu'ici 28 inscriptions étaient faites en 1ère année et 30 en 2ième année.

Mais ce n'est que partie remise; ces cours seront probablement repris cet automne ou l'hiver prochain.

EDOUARD GENDREAU, Enr.

Marchand de bois. — Matériaux de construction.
Contreplaqué. — Gros et détail.

Préparation générale de bois

18, RUE LOUISE, MONTMAGNY.

Tél. Bureau: 845

Tél. Rés.: 687-W

Placements Kennebec Inc.

offre aux épargnants:

"Hôpital Notre-Dame, Montréal", obligations
5½%, échéance 1er novembre 1969.

Ville St-Hubert, Montréal, obligations 5½%,
échéance 1er février 1969.

Avez-vous des valeurs échues en 1959 ou en 1960?
Nous les prenons en échange.

Jean-Baptiste Painchaud

7, Ave des Erables — Tél.: 752 — Montmagny

PROGRAMMES CKBM

a l'affiche de

DU LUNDI AU VENDREDI (7.00 a.m. à 11.00 p.m.)

- 7.00 a.m.—Ouverture.
- 7.05 a.m.—Réveil avec vos artistes.
- 7.15 a.m.—Nouvelles.
- 7.20 a.m.—Réveil avec vos artistes.
- 7.30 a.m.—Bulletin de la ferme.
- 7.45 a.m.—Nouvelles sportives.
- 7.50 a.m.—Musical.
- 8.00 a.m.—Prière du matin.
- 8.05 a.m.—Radio Journal.
- 8.15 a.m.—En déjeunant.
- 8.30 a.m.—Conseils pratiques.
- 8.35 a.m.—Le bazar de la chanson.
- 8.55 a.m.—Nouvelles.
- 9.00 a.m.—Un peu de tout.
- 9.30 a.m.—Parcelle de Vie.
- 9.45 a.m.—Chanteurs populaires.
- 9.55 a.m.—Nouvelles.
- 10.00 a.m.—La bonne aventure.
- 10.30 a.m.—Saviez-vous que?
- 10.45 a.m.—Les maîtres du clavier.
- 10.55 a.m.—Nouvelles.
- 11.00 a.m.—Petitons.
- 11.30 a.m.—Pour vous, Mesdames.
- 11.35 a.m.—Petitons.
- 11.55 a.m.—Dessert musical.
- 12.00 a.m.—Angélus.
- 12.05 p.m.—A l'heure du diner.
- 12.15 p.m.—RADIO-JOURNAL.
- 12.25 p.m.—Nouvelles sportives.
- 12.30 p.m.—A l'heure du diner.
- 12.55 p.m.—Nouvelles.

LUNDI - MERCREDI - VENDREDI 1.00 p.m. - Folklore Can. et Amér.

MARDI

- 1.00 p.m.—Jazz Panorama.
- 1.30 p.m.—Paris Star Time.
- 1.30 p.m.—En vedette aujourd'hui.
- 1.55 p.m.—Nouvelles.
- 2.00 p.m.—Musique à votre choix.
- 2.55 p.m.—Nouvelles.
- 3.00 p.m.—Musique à votre choix.
- 3.55 p.m.—Nouvelles.
- 4.00 p.m.—Avis de naissance.
- 4.05 p.m.—Musique à votre choix.
- 4.30 p.m.—Radio Sacré-Coeur.
- 4.45 p.m.—Moment de détente pour nos malades.
- 4.55 p.m.—Nouvelles.
- 5.00 p.m.—Retour à la maison.
- 5.15 p.m.—Prudence et sécurité.
- 5.20 p.m.—Retour à la maison.
- 5.28 p.m.—Manchettes sportives.
- 5.30 p.m.—Chronique du spectacle.
- 5.45 p.m.—Aujourd'hui.
- 6.00 p.m.—Divertissement.
- 6.15 p.m.—Radio Journal.
- 6.20 p.m.—Nouvelles sportives.
- 6.25 p.m.—Situation de la bourse.
- 6.30 p.m.—Le baseball en revue.
- 6.35 p.m.—Etoiles de la chansonnette.
- 6.45 p.m.—Nouvelles.
- 7.00 p.m.—Le chapelet en famille.
- 7.15 p.m.—Parcelle de Vie.
- 7.30 p.m.—Saviez-vous que?
- 7.35 p.m.—Pour tous les goûts.
- 7.50 p.m.—Nouvelles commentées.
- 7.55 p.m.—Nouvelles.
- 8.00 p.m.—Pour tous les goûts.

MERCREDI

- 8.00 p.m.—En avant la musique.
- 8.00 p.m.—Orientation nouvelle.
- 8.55 p.m.—Nouvelles.
- 9.00 p.m.—Le microsillon du jour.
- 9.30 p.m.—Nouveautés.
- 9.55 p.m.—Nouvelles.
- 10.00 p.m.—Musique de danse.
- 10.45 p.m.—Résumé des nouvelles.
- 10.55 p.m.—Nouvelles sportives.
- 11.00 p.m.—Fin des émissions.
- 6.35 p.m.—Le palmarès des succès américains.
- 6.55 p.m.—Nouvelles.
- 7.00 p.m.—Le chapelet en famille.
- 7.15 p.m.—Les nouvelles en revue.
- 7.30 p.m.—Rythmes Sud-Américains.
- 7.55 p.m.—Nouvelles.
- 8.00 p.m.—Echos de France.
- 8.30 p.m.—Le bon vieux temps.
- 8.55 p.m.—Nouvelles.
- 9.00 p.m.—Le microsillon du jour.
- 9.30 p.m.—Musique de danse.
- 9.55 p.m.—Nouvelles.
- 10.00 p.m.—Musique de danse.
- 10.42 p.m.—La pensée du soir.
- 10.45 p.m.—Résumé des nouvelles.

VENDREDI

- 8.00 p.m.—Orientation nouvelle.
- 8.55 p.m.—Nouvelles.
- 9.00 p.m.—Le microsillon du jour.
- 9.30 p.m.—Nouveautés.
- 9.55 p.m.—Nouvelles.
- 10.00 p.m.—Musique de danse.
- 10.45 p.m.—Résumé des nouvelles.
- 10.55 p.m.—Nouvelles sportives.
- 11.00 p.m.—Fin des émissions.

SAMEDI (De 7 h. a.m. à 11 h. p.m.)

- 7.00 a.m.—Ouverture.
- 7.05 a.m.—Réveil avec vos artistes.
- 7.15 a.m.—Nouvelles.
- 7.20 a.m.—Réveil avec vos artistes.
- 7.30 a.m.—Bulletin de la ferme.
- 7.45 a.m.—Nouvelles sportives.
- 7.50 a.m.—Musical.
- 8.00 a.m.—Prière du matin.
- 8.05 a.m.—Radio Journal.
- 8.15 a.m.—En déjeunant.
- 8.30 a.m.—Le bazar de la chanson.
- 8.55 a.m.—Nouvelles.
- 9.00 a.m.—Un peu de tout.
- 9.30 a.m.—Sous l'inspiration du moment.
- 9.55 a.m.—Nouvelles.
- 10.00 a.m.—Les succès français de la semaine.
- 10.55 a.m.—Nouvelles.
- 11.00 a.m.—Trottoirs de Paris.
- 11.15 a.m.—Nos plus belles chansons.
- 11.30 a.m.—Nouvelles locales.
- 11.40 a.m.—Chronique des Quilles et du Ping-Pong.
- 12.00 a.m.—Angélus.
- 12.05 p.m.—A l'heure du diner.
- 12.15 p.m.—RADIO-JOURNAL.
- 12.25 p.m.—Nouvelles sportives.
- 12.30 p.m.—A l'heure du diner.
- 12.55 p.m.—Nouvelles.

LUNDI - MERCREDI - VENDREDI 1.00 p.m. - Folklore Can. et Amér.

- 1.00 p.m.—Rencontrez vos artistes.
- 1.30 p.m.—Cocktail dansant.
- 1.55 p.m.—Nouvelles.
- 2.00 p.m.—Musique à votre choix.
- 2.55 p.m.—Nouvelles.
- 3.00 p.m.—Musique à votre choix.
- 3.55 p.m.—Nouvelles.
- 4.00 p.m.—Musique à votre choix.
- 4.30 p.m.—Radio Sacré-Coeur.
- 4.45 p.m.—Moment de détente pour nos malades.
- 4.55 p.m.—Nouvelles.
- 5.00 p.m.—Promenade.
- 5.28 p.m.—Manchettes sportives.
- 5.30 p.m.—Le palmarès des succès américains.
- 6.15 p.m.—RADIO JOURNAL.
- 6.30 p.m.—Le baseball en revue.
- 10.55 p.m.—Nouvelles sportives.
- 11.00 p.m.—Fin des émissions.

DIMANCHE (De 9 h. a.m. à 11 h. p.m.)

- 9.00 a.m.—Ouverture.
- 9.05 a.m.—Nouvelles.
- 9.10 a.m.—Matinée du dimanche.
- 9.30 a.m.—Messe de l'église St-Thomas (Irradiation).
- 10.55 a.m.—Nouvelles.
- 11.00 a.m.—Clavier magique.
- 11.15 a.m.—Chronique mariale.
- 11.30 a.m.—Sur la Côte de Beaupré.
- 12.00 a.m.—Angélus.
- 12.05 p.m.—Sur la Côte de Beaupré.
- 12.15 p.m.—Radio-Journal.
- 12.25 p.m.—Présentation musicale.
- 12.30 p.m.—Sélections populaires.
- 1.00 p.m.—L'Heure des Quilles.
- 1.55 p.m.—Nouvelles.
- 2.00 p.m.—Hit Parade de CKBM.
- 2.55 p.m.—Nouvelles.
- 3.00 p.m.—Le Hit Parade de CKBM.
- 3.55 p.m.—Nouvelles.
- 4.00 p.m.—En avant la musique.
- 4.55 p.m.—Nouvelles.
- 5.00 p.m.—Nos missions sur les ondes.
- 5.15 p.m.—Chansonnettes.
- 5.30 p.m.—L'orchestre Melachirino et Les Three Suns.
- 5.55 p.m.—Nouvelles.
- 6.00 p.m.—Programme Guy Lombardo.
- 6.15 p.m.—Frank Sinatra chante.
- 6.30 p.m.—Sport magazine.
- 6.45 p.m.—Le quart d'heure de la sobriété.
- 7.00 p.m.—Le chapelet en famille.
- 7.15 p.m.—Radio-Journal.
- 7.25 p.m.—Intermède.
- 7.30 p.m.—Orchestre populaire.
- 7.55 p.m.—Nouvelles.
- 8.00 p.m.—Airs célèbres.
- 8.55 p.m.—Nouvelles.
- 9.00 p.m.—Musique de danse.
- 9.55 p.m.—Nouvelles.
- 10.00 p.m.—Musique de danse.
- 10.42 p.m.—La pensée du soir.
- 10.45 p.m.—Résumé des nouvelles.
- 10.55 p.m.—Nouvelles sportives.
- 11.00 p.m.—Fin des émissions.

MARDI

- 1.00 p.m.—Jazz Panorama.
- 1.30 p.m.—Paris Star Time.
- 1.30 p.m.—En vedette aujourd'hui.
- 1.55 p.m.—Nouvelles.
- 2.00 p.m.—Musique à votre choix.
- 2.55 p.m.—Nouvelles.
- 3.00 p.m.—Musique à votre choix.
- 3.55 p.m.—Nouvelles.
- 4.00 p.m.—Avis de naissance.
- 4.05 p.m.—Musique à votre choix.
- 4.30 p.m.—Radio Sacré-Coeur.
- 4.45 p.m.—Moment de détente pour nos malades.
- 4.55 p.m.—Nouvelles.
- 5.00 p.m.—Retour à la maison.
- 5.15 p.m.—Prudence et sécurité.
- 5.20 p.m.—Retour à la maison.
- 5.28 p.m.—Manchettes sportives.
- 5.30 p.m.—Chronique du spectacle.
- 5.45 p.m.—Aujourd'hui.
- 6.00 p.m.—Divertissement.
- 6.15 p.m.—Radio Journal.
- 6.20 p.m.—Nouvelles sportives.
- 6.25 p.m.—Situation de la bourse.
- 6.30 p.m.—Le baseball en revue.
- 6.35 p.m.—Etoiles de la chansonnette.
- 6.45 p.m.—Nouvelles.
- 7.00 p.m.—Le chapelet en famille.
- 7.15 p.m.—Parcelle de Vie.
- 7.30 p.m.—Saviez-vous que?
- 7.35 p.m.—Pour tous les goûts.
- 7.50 p.m.—Nouvelles commentées.
- 7.55 p.m.—Nouvelles.
- 8.00 p.m.—Pour tous les goûts.

MERCREDI

- 8.00 p.m.—En avant la musique.
- 8.00 p.m.—Orientation nouvelle.
- 8.55 p.m.—Nouvelles.
- 9.00 p.m.—Le microsillon du jour.
- 9.30 p.m.—Nouveautés.
- 9.55 p.m.—Nouvelles.
- 10.00 p.m.—Musique de danse.
- 10.45 p.m.—Résumé des nouvelles.
- 10.55 p.m.—Nouvelles sportives.
- 11.00 p.m.—Fin des émissions.
- 6.35 p.m.—Le palmarès des succès américains.
- 6.55 p.m.—Nouvelles.
- 7.00 p.m.—Le chapelet en famille.
- 7.15 p.m.—Les nouvelles en revue.
- 7.30 p.m.—Rythmes Sud-Américains.
- 7.55 p.m.—Nouvelles.
- 8.00 p.m.—Echos de France.
- 8.30 p.m.—Le bon vieux temps.
- 8.55 p.m.—Nouvelles.
- 9.00 p.m.—Le microsillon du jour.
- 9.30 p.m.—Musique de danse.
- 9.55 p.m.—Nouvelles.
- 10.00 p.m.—Musique de danse.
- 10.42 p.m.—La pensée du soir.
- 10.45 p.m.—Résumé des nouvelles.

VENDREDI

- 8.00 p.m.—Orientation nouvelle.
- 8.55 p.m.—Nouvelles.
- 9.00 p.m.—Le microsillon du jour.
- 9.30 p.m.—Nouveautés.
- 9.55 p.m.—Nouvelles.
- 10.00 p.m.—Musique de danse.
- 10.45 p.m.—Résumé des nouvelles.
- 10.55 p.m.—Nouvelles sportives.
- 11.00 p.m.—Fin des émissions.

DIMANCHE, 12 avril 1953.

- 10.00—La messe.
- 11.00—L'Eglise vivante.
- 11.30—Il était une fois.
- 12.00—Vacances d'une caméra.
- 12.30—Opinions.
- 1.00—Travaux et les jours.
- 1.30—Le roman de la science.
- 2.00—Kim.
- 2.30—En Matinée.
- 4.00—L'Heure des Quilles.
- 5.00—Court métrage.
- 5.30—Ivanhoe.
- 6.00—Caméra 59.
- 6.27—Nouvelles sportives.
- 6.30—Le dernier des Mohicans.
- 7.00—Musique en tête.
- 7.30—La clé des champs.
- 8.00—Music Hall.
- 9.00—Coq à l'âne.
- 9.30—Montovani.
- 10.00—Film.
- 11.00—Téléjournal.
- 11.10—Nouvelles sportives.
- 11.20—Court métrage.
- 11.30—Le cinéma et ses vedettes.
- 5.30—CF-RCK.
- 6.00—Sans atout.
- 6.40—Cinéfeuilleton.
- 6.55—Les manchettes internationales.
- 7.00—Sur la scène nationale et prov.
- 7.05—Nouvelles locales.
- 7.10—La météo.
- 7.15—En Editorial.
- 7.45—Roland et Robert.
- 8.00—Les belles histoires.
- 8.30—La poule aux œufs d'or.
- 9.00—Vous Etes Témoin.
- 9.30—G. M. Présente...
- 10.00—Aventures.
- 10.30—Reportage.
- 11.00—Téléjournal.
- 11.15—Nouvelles sportives.
- 11.20—Conférence.

MARDI, 14 avril 1953.

- 10.00—Mire.
- 2.30—Mire et musique.
- 3.30—Féminin thé.
- 4.00—A La Bonne Franquette.
- 4.30—Boîte à surprises.
- 5.00—Boîte à surprises.
- 5.30—Guignol et Barbarin.
- 6.00—Sans atout.
- 6.40—Cinéfeuilleton.
- 6.55—Les manchettes internationales.
- 7.00—Sur la scène nationale et prov.
- 7.05—Nouvelles locales.
- 7.10—La météo.
- 7.15—Première audition.
- 7.45—Par le trou de la serrure.
- 8.00—Je vous ai tant aimé.
- 8.30—La soirée du hockey.
- 10.30—C'est la vie.
- 11.00—Histoire d'amour.
- 11.30—Téléjournal.
- 11.45—Nouvelles sportives.

MERCREDI, 15 avril 1953.

- 3.30—Féminin thé.
- 4.00—A La Bonne Franquette.
- 4.15—La cuisine Crino.
- 4.30—Dessins animés.
- 5.00—Boîte à surprises.
- 5.30—Pépé le cowboy.
- 6.00—Sans atout.
- 6.40—Cinéfeuilleton.
- 6.55—Les manchettes internationales.
- 7.00—Sur la scène nationale et prov.
- 7.05—Nouvelles locales.
- 7.10—La météo.
- 7.15—Fiesta Tropicaña.

Bertrand Langlois trouvé coupable...

(Suite de la page 1)

cuté et à considérer comme réel un état de choses qui n'existe pas. Ce délire s'est porté particulièrement sur sa parenté. Le psychiatre déclara qu'il était possible en raison de sa maladie, qu'il ne donne pas à son avocat les renseignements souhaitables. Le Dr Desrochers déclara en terminant que la guérison de l'accusé était très aléatoire.

Après un court plaidoyer des avocats de la défense et de la couronne, le jury fut appelé à se prononcer sur l'aptitude de Langlois à subir son procès. Malgré les déclarations du Dr Desrochers le jury décida que Bertrand Langlois, accusé de tentative de meurtre, était apte à subir son procès. La Cour fut ajournée au lendemain mardi, le 7 avril, à 10 h. du matin.

La salle du Palais de Justice pouvait contenir une centaine de personnes assises à toutes les séances. Aucune personne ne fut tolérée debout pendant les séances.

Le jury était composé de MM. Jean-Paul Turgeon, d'Armagh; Ernest Boudreau de Montmagny; Georges Aubé de St-Nérée; Eugène Chabot de St-Philémon; Alfred Morin de St-Damase; Emile Doufour de Berthier; Armand Bourgault de St-J.-Port-Joli; Noël Audet, de Buckland; Marcel Godbout, de St-Gervais; Alphonse Giasson de L'Islet; Joseph Goupil, de St-Raphaël et Elz. Pelletier, de St-Paul.

Après la lecture de l'acte

d'accusation, le premier témoin à être entendu fut le lieutenant Heady, de la Sûreté provinciale, qui opéra l'arrestation de Langlois, fit la récupération de l'arme à feu qui contenait cinq cartouches et douilles. Lors de la récupération de l'arme sur la personne de l'accusé, par le lt Heady, le chef Couillard et le constable Blouin, il n'y eut aucune résistance de la part de celui-ci. Quatre douilles furent trouvées dans le bar de l'hôtel Taché le lendemain, une balle fut trouvée dans le mur du bar, un plomb de balle fut trouvé dans le bar et sur la personne de Proulx.

Le deuxième témoin à être entendu fut la victime, M. Willie Proulx, employé de M. Paul Breton, est arrivé à l'hôtel Taché vers 4 h. 30 le 23 février dernier. Selon M. Proulx, Langlois est arrivé quelque temps après. En voyant entrer l'accusé, Proulx sort du bar et monte au second étage pour redescendre une dizaine de minutes après avec un compagnon.

Après avoir joué aux cartes pendant quelques minutes, Bertrand Langlois fait subitement feu sur Proulx qui après la première balle tombe sur une chaise, prend une table pour se protéger et se dirige vers la porte. Il est à noter qu'à ce moment Bertrand Langlois avait bu et qu'une fois son revolver déchargé, il tenta de le recharger aussitôt.

Cette querelle qui durait depuis 6 ou 7 ans avait débutée alors que Proulx était chauffeur d'autobus et qu'il avait refusé à Langlois l'entrée de l'autobus parce que celui-ci était en état d'ébriété. C'est alors que Langlois étant finalement entré dans l'autobus, se fit blesser par Proulx qui voulait le "tranquilliser". Depuis cet incident, la querelle entre les deux hommes s'envenima. D'après son témoignage Willie Proulx n'a rien fait pour éclaircir la situation, mais n'avait pas l'intention de le battre. Il avait néanmoins peur de Langlois, à cause des lettres anonymes que celui-ci lui avait envoyées.

M. Lorenzo Boily, gérant d'une maison d'armes à feu, a dit avoir eu la visite de Langlois le 16 décembre 1953 et que celui-ci avait acheté avec permis et recommandation, un revolver calibre 38, marque Harrington et Richardson 115934.

M. Roger Bernier a dit avoir rencontré Langlois vers 3 h. 15 le 23 février et il lui demanda: "As-tu vu Proulx? Je le cherche." Toujours selon M. Bernier au moment de l'attentat avant de tirer, Langlois aurait dit à Proulx: "Toi, prends cela!"

MM. Paul-Emile Dubé et Raymond Laberge confirmèrent les affirmations des autres témoins. M. Jean-Louis Proulx affirma que Langlois n'avait pas tiré moins de cinq coups de revolver sur la personne de Proulx.

Le constable Laurent-A. Couillard a déclaré que peu de temps après l'incident du Manoir Taché, Bertrand Langlois lui aurait dit qu'il réglerait le cas de Proulx.

M. Laurent Mercier a affirmé que le soir du 23 février, Langlois se serait rendu chez

lui et aurait demandé un cheval et une bride à la pointe du revolver. A cet endroit, Langlois aurait déclaré qu'il avait tiré sur Proulx.

Le mercredi matin, 8 avril, la défense produisit comme témoin M. Claude Gaudreau qui déclara être arrêté avec Proulx et un compagnon, en pleine nuit, deux jours avant l'incident du 23 février devant la maison de Langlois. M. Gaudreau aurait crié à Langlois: Viens ici, c'est Willie Proulx qui te parle! M. Proulx et M. Mathias Langlois confirmèrent ce témoignage.

L'accusé Bertrand Langlois fut le dernier témoin à être entendu. L'accusé semble avoir craint le groupe de Willie Proulx. Quand dans le bar du Manoir Taché, Proulx sortit pour monter au second étage, Langlois aurait pensé que c'était pour aller chercher un gang qui lui aurait fait ensuite un mauvais parti. Au moment de l'attentat, Langlois, toujours selon sa propre version, aurait pris la moitié d'un 40 onces de whisky blanc, plus 7 ou 8 bières au Windsor et enfin 1 bière au Taché. "Je n'ai pas voulu tirer sur Willie Proulx, déclara l'accusé, j'ai voulu tirer dans le mur; je voulais simplement faire peur à Proulx."

Il est à noter que Langlois portait son arme presque continuellement sur lui, à cause de son frère Mathias.

Après l'audition des témoins, l'avocat de la défense, Me Raymond Maher, procéda à sa plaidoirie. Celle-ci reposa sur le principe de présomption d'innocence; le droit prévoit l'intention criminelle et malicieuse. La Couronne n'a pas prouvé que Langlois ait agi malicieusement. L'accusé s'est cru dans une situation difficile pensant que Proulx sortant du bar allait chercher un "gang" qui allait lui faire un mauvais parti.

La boisson ingurgitée par l'accusé, selon la défense, est un autre élément qui amoindrit la culpabilité. Il est étrange, selon la défense, que deux jours avant, Langlois portant son arme et ayant rencontré Proulx seul n'ait pas abattu Proulx à ce moment-là, plutôt que de le faire devant de nombreux témoins. "Si Proulx était resté assis, a déclaré Langlois, rien ne serait arrivé." Si l'accusé voulait battre Proulx, il est prouvé que Proulx voulait le battre aussi.

La plaidoirie de la Couronne fut basée sur quatre points principaux:

— Bertrand Langlois a-t-il tiré, oui ou non? — Oui.

— Bertrand Langlois a-t-il tiré du revolver sur Willie Proulx? — Oui.

— Avait-il l'intention de tuer? — Oui.

— Etait-il en possession de toutes ses facultés? — Oui.

Après les plaidoiries, le juge Edge prononça la traditionnelle adresse au jury. Celui-ci se retira et délibéra pendant une trentaine de minutes. Le verdict déclara Bertrand Langlois coupable de tentative de meurtre.

Ce n'est que jeudi matin que le juge Wilfrid Edge fit connaître sa sentence qui condamnait Bertrand Langlois à six ans de pénitencier.

CFCM-TV canal 4 Québec

SAMEDI, 11 avril 1953.

- 10.00—Fon Fon.
- 11.00—Ensemble Pro-Musico Antiqua.
- 12.00—Magazine des jeunes.
- 1.00—Images en tête.
- 3.00—Domino.
- 4.00—L'Heure des Quilles.
- 5.00—Club des autographes.
- 6.00—Court métrage.
- 6.25—La Politique Provinciale.
- 6.40—Cinéfeuilleton.
- 6.55—Les manchettes internationales.
- 7.00—Sur la scène nationale et prov.
- 7.05—Nouvelles locales.
- 7.10—La météo.
- 7.15—Chronique des quilles.
- 7.30—Hebdomadaire sportif.
- 7.45—Quelles nouvelles.
- 8.00—Chacun son métier.
- 8.30—La soirée du hockey.
- 10.30—Court métrage.
- 11.00—Téléjournal.
- 11.15—Nouvelles sportives.
- 11.20—Cinéma du samedi soir.

DIMANCHE, 12 avril 1953.

- 10.00—La messe.
- 11.00—L'Eglise vivante.
- 11.30—Il était une fois.
- 12.00—Vacances d'une caméra.
- 12.30—Opinions.
- 1.00—Travaux et les jours.
- 1.30—Le roman de la science.
- 2.00—Kim.
- 2.30—En Matinée.
- 4.00—L'Heure des Quilles.
- 5.00—Court métrage.
- 5.30—Ivanhoe.
- 6.00—Caméra 59.
- 6.27—Nouvelles sportives.
- 6.30—Le dernier des Mohicans.
- 7.00—Musique en tête.
- 7.30—La clé des champs.
- 8.00—Music Hall.
- 9.00—Coq à l'âne.
- 9.30—Montovani.
- 10.00—Film.
- 11.00—Téléjournal.
- 11.10—Nouvelles sportives.
- 11.20—Court métrage.
- 11.30—Le cinéma et ses vedettes.

LUNDI, 13 avril 1953.

- 3.30—Féminin thé.
- 4.00—A La Bonne Franquette.
- 4.30—Boîte à surprises.

La répartition religieuse de la population aux Etats-Unis

Selon une statistique récemment publiée, sur les 170,500,000 habitants que comptent les Etats-Unis, 104,189,678 appartiennent à une Eglise ou à une dénomination religieuse. Pour la première fois depuis la deuxième guerre mondiale, l'augmentation du nombre de personnes appartenant à des

(Suite à la page 12)

A LA SAUVEGARDE



MM. G.-A. Paris et Marcellin Gamache, gérants de division à Montmagny de la Cie d'Assurance sur la Vie La Sauvegarde qui publie aujourd'hui son rapport annuel.

La Sauvegarde porte à \$218,129,619 le montant des assurances en vigueur

La compagnie d'Assurance sur la vie la Sauvegarde a tenu, jeudi, le 26 mars, son assemblée annuelle des actionnaires et des assurés. A cette occasion, M. Narcisse Ducharme, président de cette institution, a rendu public le résultat des opérations de l'année 1958.

Les chiffres qu'il a cités sont des plus favorables. Pour bien l'apprécier, cependant, il faut comprendre les buts poursuivis par cette institution qui fit oeuvre de pionnier chez nous dans le domaine de l'assurance sur la vie.

Certes, le premier but d'une institution d'assurance sur la vie est de protéger ses clients contre les pertes financières qu'entraîne le décès.

Mais ce serait bien mal comprendre ce rôle que de s'y limiter, car si la mort cause des problèmes financiers, la vieillesse aussi, en notre siècle où tout tend à nous faire oublier qu'une vieillesse sans ressources financières est souvent pire qu'un décès prématuré. Enfin, un contrat d'assurance

sur la vie comporte des réserves à même lesquelles un assuré peut puiser pour lui aider à traverser un mauvais pas financier, chômage, maladie, etc.

Pour bien remplir ce devoir de protéger adéquatement ceux qui s'adressent à elle, la Sauvegarde a toujours recommandé l'achat de contrats d'assurance sur la vie comportant un élément d'épargne et nous constatons, à la lecture du rapport d'opérations, qu'en 1958 recommandation a été écoutée puisque cette compagnie a émis des contrats pour \$29,402,456, comportant des primes de \$633,870.

Ce résultat est tout à l'honneur des gérants et agents de cette institution que M. Ducharme n'a pas manqué de féliciter au cours de ses remarques.

Ceci porte le chiffre des affaires en vigueur à \$218,129,619, et le montant de primes perçues à \$5,185,868.

Les assurés ont emprunté sur cette somme \$3,184,300 pour satisfaire certains besoins financiers urgents.

Le bel encouragement que lui donne le public permet à cette institution de payer aux détenteurs de polices avec bénéfices des dividendes annuels des plus intéressants.

A la fin de l'exercice 1957, M. Narcisse Ducharme annonçait qu'à partir de 1958 tous ces dividendes seraient sur une base annuelle. Cette conversion se poursuit et si, en 1958, la Sauvegarde a payé environ \$480,000 en dividendes à ses assurés, elle prévoit payer près de \$630,000 en 1959.

Les dividendes payés aux actionnaires se totalisent à \$29,800, soit \$2.50 par action.

En 1958, la Sauvegarde a versé à ses assurés sous forme de dividendes, de valeurs de rachat, de dotations, à leurs bénéficiaires, sous forme de prestations, une somme de \$2,503,669 ce qui porte à \$31,948,903 les montants ainsi versés depuis sa fondation.

L'actif de cette compagnie de \$43,489,088 dénote une belle diversité et une très belle liquidité tout en affichant une extrême solidité.

En terminant son discours, M. Narcisse Ducharme a tenu à remercier les membres du conseil d'administration pour leur étroite collaboration qui a permis la réalisation des succès de 1958. Il a également adressé ses remerciements aux officiers, chefs de service, employés, gérants et agents pour leur loyaux services. Il a annoncé que la compagnie avait versé, à titre de contribution aux bénéfices sociaux dont ils jouissent, assurance-groupe, assurance hospitalisation et fonds de pension, une somme de \$60,800 et que la réserve créée à cet effet était maintenant de \$1,169,387.

Il n'y a donc rien d'étonnant de constater que les actionnaires et les assurés présents aient prouvé leur satisfaction en réélisant à l'unanimité les directeurs sortant de charge, MM. Alphonse Milette, Gaston Vincent, c.r., et Wilfrid Girouard et qu'à l'assemblée du bureau de direction qui suivit, M. Narcisse Ducharme fut réélu président, poste qu'il occupe depuis 1929.

M. Charles-A. Roy, directeur, étant décédé au cours du dernier exercice Me Philippe Lamarre, c.r., a été élu pour terminer son terme d'office.

MONTMAGNY TIRE SHOP

Vulgarisation — Ressemelage
RUE ST-IGNACE TEL.:202
Spécialité de pneus neufs Dunlop et de pneus d'hiver Silent Traction Rib.
Vente de pneus usagés de toutes grandeurs



Le ministre des finances a dit:

"Oui, nous pouvons nous l'offrir!"

Maman n'a pas pris sa décision à la légère. Elle y a pensé deux fois avant d'acquiescer à cette dépense car, à titre de ministre des finances de sa petite famille, c'est elle qui administre le budget. Elle n'achète jamais qu'après mûre réflexion, car elle a une foule de choses à acheter... et ne possède qu'un nombre limité de dollars.

Le ministre fédéral des finances doit continuellement, lui aussi, faire face à ce même problème: pour chaque dollar dont il dispose, il existe une douzaine de possibilités de dépenses. Son budget est de l'ordre de six milliards. Il dépense cette somme considérable par l'entremise des divers ministères fédéraux.

Nous savons tous de quelle façon le ministre des finances se procure cet argent. Il provient surtout des impôts que des millions de Canadiens versent au gouvernement. Lorsqu'il dépense plus qu'il ne perçoit de nous, il lui faut emprunter l'excédent de nous... ou créer des fonds nouveaux.

La création de nouveaux fonds mène à l'inflation; le dollar perd de plus en plus de sa valeur. Les Canadiens, qui sont conscients de ce danger, ne demandent au gouvernement que les services qu'ils sont prêts à financer au moyen... d'impôts.

Chaque citoyen s'efforce de vivre selon ses moyens. Il importe que notre gouvernement s'efforce de faire de même.

Nous voulons tous jouir d'un excellent niveau de vie et nous assurer un avenir confortable. Pour ce faire, il nous faut veiller à ce que notre dollar conserve sa valeur, aujourd'hui comme demain.

CONSERVONS SA PLEINE VALEUR À NOTRE DOLLAR

Notre niveau de vie en dépend — appuyons de nos efforts la lutte contre l'inflation

Un message d'intérêt public des Compagnies d'assurance-vie au Canada

EXTRAITS du rapport annuel

Conseil d'Administration

M. Narcisse Ducharme,
Président et Directeur-gérant

M. Alphonse Milette,
1er Vice-Président

M. Adjudor Côté, notaire,
2ème Vice-Président

M. C.-A. Gascon,

M. de La Bruère Fortier,
notaire.

M. Alexandre Ducharme.

M. Wilfrid Girouard.

Me Gaston Vincent, C.R.

1958

AFFAIRES EN VIGUEUR	\$218,129,619
PRIMES TOTALES PERÇUES \$	5,185,868
NOUVELLES EMISSIONS	\$ 29,402,456
NOUVELLES PRIMES	\$ 633,870
REVENU TOTAL	\$ 7,145,123
ACTIF	\$ 43,489,088
RESERVE POUR POLICES	\$ 34,377,859
VERSE AUX ASSURES ET	
BENEFICIAIRES en 1958	\$ 2,503,664
Depuis la fondation	\$ 31,948,903

La Saubegarde

Compagnie d'assurance sur la vie — Siège social, Montréal.

J.-E. Turcotte
Gérant Québec-Sud

Gaston Sévigny
Gérant Québec-Nord

580 est, Grande-Allée, Québec.

Tél. : LA. 2-3941

Tél. : LA. 3-2058

L-159CF

Le Courrier DE LOUISE

VA ET VIENT — M. et Mme Claude Lemieux de Montmagny, passaient récemment le fin de semaine de Pâques chez M. et Mme Marcel Lemieux de Montréal.

—M. Yvon Lemieux de Montréal passait les vacances de Pâques, chez ses parents, M. et Mme Paul Lemieux, de notre ville.

M. J.-A. Paquin, gérant-général de la Boulangerie Radio Inc., d'Amos, ainsi que Mme Lionel Simonneau, également d'Amos, étaient de passage à Montmagny pour assister aux funérailles du jeune Jean-François Paquin.

—Mlle Fernande Paquin, g.m. g., de London, Ontario, était de passage dans notre ville pour assister aux funérailles de son neveu, J.-F. Paquin.

—Mlle Françoise Mainville et M. Armand Grenon de Montréal, étaient de passage dans leur famille dernièrement.

—M. et Mme Alfred Lamonde, Mlle Diane Léveillé, Mlle Yolande et M. Guy Boulet de Montréal, étaient en visite dernièrement chez M. et Mme Lucien Boulet.

—M. et Mme Paul-Emile Godbout et leurs enfants, ainsi que Mme Joseph Duval et M. Adrien Bérubé de St-Omer, étaient de passage à Montmagny chez M. et Mme Alphonse Poitras.

—M. et Mme Charles Thibault, de l'Islet, ainsi que M. et Mme Arthur Chouinard et leurs enfants, de St-Jean Port-Joli de passage à Montmagny chez M. et Mme Alphonse Poitras.

MARIAGES

SAINT-THOMAS

Le 4 avril eut lieu le mariage entre Rosaire Deschamps, fils de M. et Mme Numa Deschamps et Huguette Royer, fille de M. et Mme Maurice Royer de Ste-Euphémie.

Unité Sanitaire

Principales activités:

MARDI, 14 avril

ST-PAUL:

2 hrs: Clinique de bébés.

MERCREDI, 15 avril

ST-PIERRE:

2 hrs: Clinique de bébés au village.

JEUDI, 16 avril

MONTMAGNY:

Unité Sanitaire: Clinique de bébés, de 2 à 4 heures.

VENDREDI, 17 avril

STE-LUCIE:

2 hrs: Clinique de bébés.

CONSEIL DE LA SEMAINE:

Fumer au lit est une habitude dangereuse qui peut causer des

NAISSANCES

SAINT-THOMAS

COUTURE — Le 7 avril a été baptisée Marie-Yolande-Rita-Hélène, fille de Jean-Paul Couture et de Eugénie Caouette. Parrain et marraine, M. et Mme Eugénie Caouette grands-parents de l'enfant.

SAINT-MATHIEU

BERNIER — Le 5 avril a été baptisée Marie-Louise-Christiane-Carmen, fille de Julien Bernier et de Jeanne d'Arc Boulet. Parrain et marraine, M. et Mme Rolande Boulet, oncle et tante de l'enfant.

MONTMINY — Le 5 avril a été baptisé Joseph-Arthur-Amédée-Jean, fils de Bertrand Montminy et de Anita Blais. Parrain Amédée et Alice Boulanger, grand-mère de l'enfant.

St-Aubert

Un résident de la municipalité de St-Aubert a récemment été condamné à \$50. d'amende et aux frais pour avoir conduit une automobile alors qu'il avait les facultés amoindries par l'alcool.

St-Roch-des-Aulnaies

ACTIVITES DES DAMES FERMIERES

Les fermières de St-Roch-des-Aulnaies avaient rendez-vous récemment chez Mme Georges Gagnon du rang 2. Les dames fermières de St-Louise avaient de leur côté été invitées. Mlle Antoinette Pelletier, présidente de la Fédération a bien voulu se rendre à l'invitation de Mme Gagnon afin de préparer la journée d'études du 29 avril.

Cette journée réunira les deux cercles. Au cours de la soirée, il y eut démonstration de fabrication de tapis de corde faite par la doyenne du cercle, Mme Arthur Anctil qui depuis 22 ans n'a pas ménagé ses conseils ni son activité. Au cours de cette soirée, il y eut aussi échange de graines de semence et démonstration sur une poupée habillée; cette démonstration était demandée par la Fédération. Le tout se termina par une partie de sucre pendant laquelle on put goûter le premier sirop du printemps, gracieusement présenté par M. et Mme Gagnon.

Les dames fermières se séparèrent avec promesse de rendez vous à la journée d'études incendies graves, parfois même mortels.

Cap-St-Ignace

VA-ET-VIENT

—M. et Mme Gilbert Caron et leurs enfants, après avoir passé quelque temps chez M. Amédée St-Pierre sont retournés à Baie-Comeau.

—M. et Mme Sébastien Verret, de Lorretteville, M. et Mme Louis Langis, Mme Johnny Leblanc, de Montréal, M. l'abbé Jean-Guy Caron, du Séminaire de Québec, étaient de passage chez Mme Achille Bernier, récemment.

—M. et Mme André-Louis Bernier, de Montmagny, étaient en promenade chez M. et Mme Adélard Bernier, dernièrement.

—M. et Mme Amédée Caron, M. et Mme Albert Bernier et leurs fils, Mlle Françoise Caron, M. et Mme Marcel Létourneau, M. et Mme Robert Caron se sont rendus à Brunswick, Maine, pour assister au mariage Caron-Doyon.

MARIAGE

—Le 4 avril, à Brunswick, Maine, a été béni le mariage de Mlle Evelise Doyon, fille de M. et Mme Maurice Doyon, avec M. Benoît Caron, navigateur, fils de M. et Mme Amédée Caron, de Cap St-Ignace.

FIANCAILLES

—A l'occasion de Pâques eurent lieu les fiançailles de M. Jean-Paul Bernier, de Montmagny, fils de M. et Mme Arthur Bernier, à Mlle Thérèse St-Pierre, fille de M. et Mme Amédée St-Pierre.

DECES

—A l'Hôtel-Dieu de Montmagny, le 3 avril, à l'âge de 77 ans, est décédé M. Arthur Morin, époux de Dame Alphonsine Bernier. Ses funérailles eurent lieu lundi, le 5 avril.

—Le 5 avril, est décédée à l'âge de 67 ans, Dame Alice Marier, épouse de M. Louis-Théophile Bernier. Outre son époux, la défunte laisse un fils et une belle-fille, M. et Mme Louis-Jacques Bernier et quatre petits-enfants. Elle était la bel-

le-sœur de M. l'abbé Yvon Leclerc officiait pendant que le choeur des Enfants de Marie, sous la direction de M. l'abbé Fernand Bernard, rendit avec âme le chant des psaumes. Mlle Madeleine Tremblay, organiste, touchait l'orgue.

le-sœur de M. l'abbé Yvon Leclerc officiait pendant que le choeur des Enfants de Marie, sous la direction de M. l'abbé Fernand Bernard, rendit avec âme le chant des psaumes. Mlle Madeleine Tremblay, organiste, touchait l'orgue.

le-sœur de M. l'abbé Yvon Leclerc officiait pendant que le choeur des Enfants de Marie, sous la direction de M. l'abbé Fernand Bernard, rendit avec âme le chant des psaumes. Mlle Madeleine Tremblay, organiste, touchait l'orgue.

le-sœur de M. l'abbé Yvon Leclerc officiait pendant que le choeur des Enfants de Marie, sous la direction de M. l'abbé Fernand Bernard, rendit avec âme le chant des psaumes. Mlle Madeleine Tremblay, organiste, touchait l'orgue.

le-sœur de M. l'abbé Yvon Leclerc officiait pendant que le choeur des Enfants de Marie, sous la direction de M. l'abbé Fernand Bernard, rendit avec âme le chant des psaumes. Mlle Madeleine Tremblay, organiste, touchait l'orgue.

le-sœur de M. l'abbé Yvon Leclerc officiait pendant que le choeur des Enfants de Marie, sous la direction de M. l'abbé Fernand Bernard, rendit avec âme le chant des psaumes. Mlle Madeleine Tremblay, organiste, touchait l'orgue.

le-sœur de M. l'abbé Yvon Leclerc officiait pendant que le choeur des Enfants de Marie, sous la direction de M. l'abbé Fernand Bernard, rendit avec âme le chant des psaumes. Mlle Madeleine Tremblay, organiste, touchait l'orgue.

le-sœur de M. l'abbé Yvon Leclerc officiait pendant que le choeur des Enfants de Marie, sous la direction de M. l'abbé Fernand Bernard, rendit avec âme le chant des psaumes. Mlle Madeleine Tremblay, organiste, touchait l'orgue.

le-sœur de M. l'abbé Yvon Leclerc officiait pendant que le choeur des Enfants de Marie, sous la direction de M. l'abbé Fernand Bernard, rendit avec âme le chant des psaumes. Mlle Madeleine Tremblay, organiste, touchait l'orgue.

le-sœur de M. l'abbé Yvon Leclerc officiait pendant que le choeur des Enfants de Marie, sous la direction de M. l'abbé Fernand Bernard, rendit avec âme le chant des psaumes. Mlle Madeleine Tremblay, organiste, touchait l'orgue.

le-sœur de M. l'abbé Yvon Leclerc officiait pendant que le choeur des Enfants de Marie, sous la direction de M. l'abbé Fernand Bernard, rendit avec âme le chant des psaumes. Mlle Madeleine Tremblay, organiste, touchait l'orgue.

le-sœur de M. l'abbé Yvon Leclerc officiait pendant que le choeur des Enfants de Marie, sous la direction de M. l'abbé Fernand Bernard, rendit avec âme le chant des psaumes. Mlle Madeleine Tremblay, organiste, touchait l'orgue.

le-sœur de M. l'abbé Yvon Leclerc officiait pendant que le choeur des Enfants de Marie, sous la direction de M. l'abbé Fernand Bernard, rendit avec âme le chant des psaumes. Mlle Madeleine Tremblay, organiste, touchait l'orgue.

le-sœur de M. l'abbé Yvon Leclerc officiait pendant que le choeur des Enfants de Marie, sous la direction de M. l'abbé Fernand Bernard, rendit avec âme le chant des psaumes. Mlle Madeleine Tremblay, organiste, touchait l'orgue.

le-sœur de M. l'abbé Yvon Leclerc officiait pendant que le choeur des Enfants de Marie, sous la direction de M. l'abbé Fernand Bernard, rendit avec âme le chant des psaumes. Mlle Madeleine Tremblay, organiste, touchait l'orgue.

le-sœur de M. l'abbé Yvon Leclerc officiait pendant que le choeur des Enfants de Marie, sous la direction de M. l'abbé Fernand Bernard, rendit avec âme le chant des psaumes. Mlle Madeleine Tremblay, organiste, touchait l'orgue.

le-sœur de M. l'abbé Yvon Leclerc officiait pendant que le choeur des Enfants de Marie, sous la direction de M. l'abbé Fernand Bernard, rendit avec âme le chant des psaumes. Mlle Madeleine Tremblay, organiste, touchait l'orgue.

le-sœur de M. l'abbé Yvon Leclerc officiait pendant que le choeur des Enfants de Marie, sous la direction de M. l'abbé Fernand Bernard, rendit avec âme le chant des psaumes. Mlle Madeleine Tremblay, organiste, touchait l'orgue.

le-sœur de M. l'abbé Yvon Leclerc officiait pendant que le choeur des Enfants de Marie, sous la direction de M. l'abbé Fernand Bernard, rendit avec âme le chant des psaumes. Mlle Madeleine Tremblay, organiste, touchait l'orgue.

le-sœur de M. l'abbé Yvon Leclerc officiait pendant que le choeur des Enfants de Marie, sous la direction de M. l'abbé Fernand Bernard, rendit avec âme le chant des psaumes. Mlle Madeleine Tremblay, organiste, touchait l'orgue.

le-sœur de M. l'abbé Yvon Leclerc officiait pendant que le choeur des Enfants de Marie, sous la direction de M. l'abbé Fernand Bernard, rendit avec âme le chant des psaumes. Mlle Madeleine Tremblay, organiste, touchait l'orgue.

le-sœur de M. l'abbé Yvon Leclerc officiait pendant que le choeur des Enfants de Marie, sous la direction de M. l'abbé Fernand Bernard, rendit avec âme le chant des psaumes. Mlle Madeleine Tremblay, organiste, touchait l'orgue.

le-sœur de M. l'abbé Yvon Leclerc officiait pendant que le choeur des Enfants de Marie, sous la direction de M. l'abbé Fernand Bernard, rendit avec âme le chant des psaumes. Mlle Madeleine Tremblay, organiste, touchait l'orgue.

le-sœur de M. l'abbé Yvon Leclerc officiait pendant que le choeur des Enfants de Marie, sous la direction de M. l'abbé Fernand Bernard, rendit avec âme le chant des psaumes. Mlle Madeleine Tremblay, organiste, touchait l'orgue.

le-sœur de M. l'abbé Yvon Leclerc officiait pendant que le choeur des Enfants de Marie, sous la direction de M. l'abbé Fernand Bernard, rendit avec âme le chant des psaumes. Mlle Madeleine Tremblay, organiste, touchait l'orgue.

le-sœur de M. l'abbé Yvon Leclerc officiait pendant que le choeur des Enfants de Marie, sous la direction de M. l'abbé Fernand Bernard, rendit avec âme le chant des psaumes. Mlle Madeleine Tremblay, organiste, touchait l'orgue.

le-sœur de M. l'abbé Yvon Leclerc officiait pendant que le choeur des Enfants de Marie, sous la direction de M. l'abbé Fernand Bernard, rendit avec âme le chant des psaumes. Mlle Madeleine Tremblay, organiste, touchait l'orgue.

le-sœur de M. l'abbé Yvon Leclerc officiait pendant que le choeur des Enfants de Marie, sous la direction de M. l'abbé Fernand Bernard, rendit avec âme le chant des psaumes. Mlle Madeleine Tremblay, organiste, touchait l'orgue.

le-sœur de M. l'abbé Yvon Leclerc officiait pendant que le choeur des Enfants de Marie, sous la direction de M. l'abbé Fernand Bernard, rendit avec âme le chant des psaumes. Mlle Madeleine Tremblay, organiste, touchait l'orgue.

le-sœur de M. l'abbé Yvon Leclerc officiait pendant que le choeur des Enfants de Marie, sous la direction de M. l'abbé Fernand Bernard, rendit avec âme le chant des psaumes. Mlle Madeleine Tremblay, organiste, touchait l'orgue.

le-sœur de M. l'abbé Yvon Leclerc officiait pendant que le choeur des Enfants de Marie, sous la direction de M. l'abbé Fernand Bernard, rendit avec âme le chant des psaumes. Mlle Madeleine Tremblay, organiste, touchait l'orgue.

le-sœur de M. l'abbé Yvon Leclerc officiait pendant que le choeur des Enfants de Marie, sous la direction de M. l'abbé Fernand Bernard, rendit avec âme le chant des psaumes. Mlle Madeleine Tremblay, organiste, touchait l'orgue.

le-sœur de M. l'abbé Yvon Leclerc officiait pendant que le choeur des Enfants de Marie, sous la direction de M. l'abbé Fernand Bernard, rendit avec âme le chant des psaumes. Mlle Madeleine Tremblay, organiste, touchait l'orgue.

le-sœur de M. l'abbé Yvon Leclerc officiait pendant que le choeur des Enfants de Marie, sous la direction de M. l'abbé Fernand Bernard, rendit avec âme le chant des psaumes. Mlle Madeleine Tremblay, organiste, touchait l'orgue.

le-sœur de M. l'abbé Yvon Leclerc officiait pendant que le choeur des Enfants de Marie, sous la direction de M. l'abbé Fernand Bernard, rendit avec âme le chant des psaumes. Mlle Madeleine Tremblay, organiste, touchait l'orgue.

le-sœur de M. l'abbé Yvon Leclerc officiait pendant que le choeur des Enfants de Marie, sous la direction de M. l'abbé Fernand Bernard, rendit avec âme le chant des psaumes. Mlle Madeleine Tremblay, organiste, touchait l'orgue.

le-sœur de M. l'abbé Yvon Leclerc officiait pendant que le choeur des Enfants de Marie, sous la direction de M. l'abbé Fernand Bernard, rendit avec âme le chant des psaumes. Mlle Madeleine Tremblay, organiste, touchait l'orgue.

le-sœur de M. l'abbé Yvon Leclerc officiait pendant que le choeur des Enfants de Marie, sous la direction de M. l'abbé Fernand Bernard, rendit avec âme le chant des psaumes. Mlle Madeleine Tremblay, organiste, touchait l'orgue.

le-sœur de M. l'abbé Yvon Leclerc officiait pendant que le choeur des Enfants de Marie, sous la direction de M. l'abbé Fernand Bernard, rendit avec âme le chant des psaumes. Mlle Madeleine Tremblay, organiste, touchait l'orgue.

le-sœur de M. l'abbé Yvon Leclerc officiait pendant que le choeur des Enfants de Marie, sous la direction de M. l'abbé Fernand Bernard, rendit avec âme le chant des psaumes. Mlle Madeleine Tremblay, organiste, touchait l'orgue.

le-sœur de M. l'abbé Yvon Leclerc officiait pendant que le choeur des Enfants de Marie, sous la direction de M. l'abbé Fernand Bernard, rendit avec âme le chant des psaumes. Mlle Madeleine Tremblay, organiste, touchait l'orgue.

le-sœur de M. l'abbé Yvon Leclerc officiait pendant que le choeur des Enfants de Marie, sous la direction de M. l'abbé Fernand Bernard, rendit avec âme le chant des psaumes. Mlle Madeleine Tremblay, organiste, touchait l'orgue.

le-sœur de M. l'abbé Yvon Leclerc officiait pendant que le choeur des Enfants de Marie, sous la direction de M. l'abbé Fernand Bernard, rendit avec âme le chant des psaumes. Mlle Madeleine Tremblay, organiste, touchait l'orgue.

le-sœur de M. l'abbé Yvon Leclerc officiait pendant que le choeur des Enfants de Marie, sous la direction de M. l'abbé Fernand Bernard, rendit avec âme le chant des psaumes. Mlle Madeleine Tremblay, organiste, touchait l'orgue.

le-sœur de M. l'abbé Yvon Leclerc officiait pendant que le choeur des Enfants de Marie, sous la direction de M. l'abbé Fernand Bernard, rendit avec âme le chant des psaumes. Mlle Madeleine Tremblay, organiste, touchait l'orgue.

le-sœur de M. l'abbé Yvon Leclerc officiait pendant que le choeur des Enfants de Marie, sous la direction de M. l'abbé Fernand Bernard, rendit avec âme le chant des psaumes. Mlle Madeleine Tremblay, organiste, touchait l'orgue.

le-sœur de M. l'abbé Yvon Leclerc officiait pendant que le choeur des Enfants de Marie, sous la direction de M. l'abbé Fernand Bernard, rendit avec âme le chant des psaumes. Mlle Madeleine Tremblay, organiste, touchait l'orgue.

le-sœur de M. l'abbé Yvon Leclerc officiait pendant que le choeur des Enfants de Marie, sous la direction de M. l'abbé Fernand Bernard, rendit avec âme le chant des psaumes. Mlle Madeleine Tremblay, organiste, touchait l'orgue.

le-sœur de M. l'abbé Yvon Leclerc officiait pendant que le choeur des Enfants de Marie, sous la direction de M. l'abbé Fernand Bernard, rendit avec âme le chant des psaumes. Mlle Madeleine Tremblay, organiste, touchait l'orgue.

le-sœur de M. l'abbé Yvon Leclerc officiait pendant que le choeur des Enfants de Marie, sous la direction de M. l'abbé Fernand Bernard, rendit avec âme le chant des psaumes. Mlle Madeleine Tremblay, organiste, touchait l'orgue.

le-sœur de M. l'abbé Yvon Leclerc officiait pendant que le choeur des Enfants de Marie, sous la direction de M. l'abbé Fernand Bernard, rendit avec âme le chant des psaumes. Mlle Madeleine Tremblay, organiste, touchait l'orgue.

le-sœur de M. l'abbé Yvon Leclerc officiait pendant que le choeur des Enfants de Marie, sous la direction de M. l'abbé Fernand Bernard, rendit avec âme le chant des psaumes. Mlle Madeleine Tremblay, organiste, touchait l'orgue.

le-sœur de M. l'abbé Yvon Leclerc officiait pendant que le choeur des Enfants de Marie, sous la direction de M. l'abbé Fernand Bernard, rendit avec âme le chant des psaumes. Mlle Madeleine Tremblay, organiste, touchait l'orgue.

Bel hommage à Mme L.-T. Bernier, de Cap-St-Ignace

D'imposantes funérailles ont été faites lundi le 6 avril dernier, en l'église du Cap St-Ignace, à 10 heures, à la mémoire de Mme L.-Théophile Bernier (née Alice Bernier), décédée le 2 avril à l'âge de 67 ans.

La levée du corps fut faite par Mgr Alphonse Fortin, P.D., du collège de Ste-Anne, M. l'abbé Roland Boucher, curé d'Issoudun et neveu de la défunte chanta le service assisté des abbés Robert Hudon comme diacre et de M. Eugène Bernier comme sous-diacre.

Au choeur, on remarquait Mgr Alphonse Fortin P.D., MM. les abbés Joseph Boucher, curé de Buckland, Loyaula Caron et Antonio Boulet. Une assistance très nombreuse remplissait la nef de l'église.

Outre son époux, la défunte laisse dans le deuil, son fils M. L.-Jacques Bernier de Cap St-Ignace, son épouse née Georgette Brie; son beau-frère M. l'abbé J.-A-

drien Bernier, aumônier de l'hôpital civique de Québec; ses soeurs et beaux-frères, M. et Mme Emile Boucher (Anna Marier) de St-Aubert de l'Islet, Mme Eugène Caron (Rosilda Marier) de Notre-Dame de Neiges de Montréal M. et Mme Josaphat Marier, M. et Mme Johnny Jacques (Marie-Louise Marier) de Westbrook Maine, M. et Mme Arthur Anctil (Maria Marier), Mmes Arsène et Adélard Marier, M. et Mme Edouard de Ladurantaye de Cap St-Ignace, Mme André Bouchard de Lévis; son neveu, M. l'abbé Roland Boucher, curé d'Issoudun; M. Emilio Boucher de Rivière-du-Loup, M. Jean-Léon Boucher de St-Aubert, ses neveux; ses petits-enfants: Henri-Louis, Louise, Gemma et Serge Bernier et un grand nombre de neveux et nièces.

La direction des funérailles a été confiée à la maison Edouard de Ladurantaye et Fils de Cap St-Ignace.

Nos sincères condoléances.

Décès du jeune J.-Frs Paquin

Le 25 mars, en l'église de St-Thomas de Montmagny avait lieu une émouvante cérémonie des Anges pour le repos de l'âme du jeune Jean-François Paquin, décédé le 23, à l'âge de 9 ans.

Il était le fils de M. et Mme Antonio Paquin, ex-gérant local du Bureau d'Assurance-Chômage.

Un détachement de six officiers de la circulation accompagnait le corps du petit défunt.

le-sœur de M. l'abbé Yvon Leclerc officiait pendant que le choeur des Enfants de Marie, sous la direction de M. l'abbé Fernand Bernard, rendit avec âme le chant des psaumes. Mlle Madeleine Tremblay, organiste, touchait l'orgue.

le-sœur de M. l'abbé Yvon Leclerc officiait pendant que le choeur des Enfants de Marie, sous la direction de M. l'abbé Fernand Bernard, rendit avec âme le chant des psaumes. Mlle Madeleine Tremblay, organiste, touchait l'orgue.

le-sœur de M. l'abbé Yvon Leclerc officiait pendant que le choeur des Enfants de Marie, sous la direction de M. l'abbé Fernand Bernard, rendit avec âme le chant des psaumes. Mlle Madeleine Tremblay, organiste, touchait l'orgue.

le-sœur de M. l'abbé Yvon Leclerc officiait pendant que le choeur des Enfants de Marie, sous la direction de M. l'abbé Fernand Bernard, rendit avec âme le chant des psaumes. Mlle Madeleine Tremblay, organiste, touchait l'orgue.

le-sœur de M. l'abbé Yvon Leclerc officiait pendant que le choeur des Enfants de Marie, sous la direction de M. l'abbé Fernand Bernard, rendit avec âme le chant des psaumes. Mlle Madeleine Tremblay, organiste, touchait l'orgue.

le-sœur de M. l'abbé Yvon Leclerc officiait pendant que le choeur des Enfants de Marie, sous la direction de M. l'abbé Fernand Bernard, rendit avec âme le chant des psaumes. Mlle Madeleine Tremblay, organiste, touchait l'orgue.

le-sœur de M. l'abbé Yvon Leclerc officiait pendant que le choeur des Enfants de Marie, sous la direction de M. l'abbé Fernand Bernard, rendit avec âme le chant des psaumes. Mlle Madeleine Tremblay, organiste, touchait l'orgue.

le-sœur de M. l'abbé Yvon Leclerc officiait pendant que le choeur des Enfants de Marie, sous la direction de M. l'abbé Fernand Bernard, rendit avec âme le chant des psaumes. Mlle Madeleine Tremblay, organiste, touchait l'orgue.

le-sœur de M. l'abbé Yvon Leclerc officiait pendant que le choeur des Enfants de Marie, sous la direction de M. l'abbé Fernand Bernard, rendit avec âme le chant des psaumes. Mlle Madeleine Tremblay, organiste, touchait l'orgue.

le-sœur de M. l'abbé Yvon Leclerc officiait pendant que le choeur des Enfants de Marie, sous la direction de M. l'abbé Fernand Bernard, rendit avec âme le chant des psaumes. Mlle Madeleine Tremblay, organiste, touchait l'orgue.

le-sœur de M. l'abbé Yvon Leclerc officiait pendant que le choeur des Enfants de Marie, sous la direction de M. l'abbé Fernand Bernard, rendit avec âme le chant des psaumes. Mlle Madeleine Tremblay, organiste, touchait l'orgue.

le-sœur de M. l'abbé Yvon Leclerc officiait pendant que le choeur des Enfants de Marie, sous la direction de M. l'abbé Fernand Bernard, rendit avec âme le chant des psaumes. Mlle Madeleine Tremblay, organiste, touchait l'orgue.

le-sœur de M. l'abbé Yvon Leclerc officiait pendant que le choeur des Enfants de Marie, sous la direction de M. l'abbé Fernand Bernard, rendit avec âme le chant des psaumes. Mlle Madeleine Tremblay, organiste, touchait l'orgue.

le-sœur de M. l'abbé Yvon Leclerc officiait pendant que le choeur des Enfants de Marie, sous la direction de M. l'abbé Fernand Bernard, rendit avec âme le chant des psaumes. Mlle Madeleine Tremblay, organiste, touchait l'orgue.

le-sœur de M. l'abbé Yvon Leclerc officiait pendant que le choeur des Enfants de Marie, sous la direction de M. l'abbé Fernand Bernard, rendit avec âme le chant des psaumes. Mlle Madeleine Tremblay, organiste, touchait l'orgue.

le-sœur de M. l'abbé Yvon Leclerc officiait pendant que le choeur des Enfants de Marie, sous la direction de M. l'abbé Fernand Bernard, rendit avec âme le chant des psaumes. Mlle Madeleine Tremblay, organiste, touchait l'orgue.

le-sœur de M. l'abbé Yvon Leclerc officiait pendant que le choeur des Enfants de Marie, sous la direction de M. l'abbé Fernand Bernard, rendit avec âme le chant des psaumes. Mlle Madeleine Tremblay, organiste, touchait l'orgue.

le-sœur de M. l'abbé Yvon Leclerc officiait pendant que le choeur des Enfants de Marie, sous la direction de M. l'abbé Fernand Bernard, rendit avec âme le chant des psaumes. Mlle Madeleine Tremblay, organiste, touchait l'orgue.

Impasse dans les négociations à la cie de poêles Bélanger, Montmagny

Des négociations collectives entreprises entre la compagnie A. Bélanger Ltée et le Syndicat des Travailleurs de la Fonderie de Montmagny, Inc., pour en arriver à une entente sur le renouvellement du contrat de travail ont abouti à une im-

dicat a demandé, après avoir convenu avec la compagnie que les négociations se poursuivraient sur les demandes monétaires, l'intervention du service de conciliation et d'arbitrage.

Une séance entre les parties avait alors été fixée pour la journée complète du 7 avril. A cette date, les représentants du Syndicat se sont rendus à la compagnie pour poursuivre les discussions. Après des hésitations de la part des représentants de la compagnie la réunion du matin a pu avoir lieu et les parties ont alors discuté principalement des "primes de rendement" et des gratifications à accorder aux employés qui améliorent, par leur initiative les méthodes de production. Aucune entente définitive n'est cependant intervenue sur ces questions et l'on discute alors de l'ajournement à l'après-midi. C'est alors, qu'après de brefs échanges, la compagnie a signifié au syndicat qu'il n'y aurait plus de rencontre de négociation et que celle de l'après-midi même n'aurait pas lieu.

Le Syndicat déplore que la compagnie se soit refusée à discuter les motifs des demandes les parties. Les parties devront attendre la venue d'un conciliateur du gouvernement qui essaiera de

dicat a demandé, après avoir convenu avec la compagnie que les négociations se poursuivraient sur les demandes monétaires, l'intervention du service de conciliation et d'arbitrage.

Une séance entre les parties avait alors été fixée pour la journée complète du 7 avril. A cette date, les représentants du Syndicat se sont rendus à la compagnie pour poursuivre les discussions. Après des hésitations de la part des représentants de la compagnie la réunion du matin a pu avoir lieu et les parties ont alors discuté principalement des "primes de rendement" et des gratifications à accorder aux employés qui améliorent, par leur initiative les méthodes de production. Aucune entente définitive n'est cependant intervenue sur ces questions et l'on discute alors de l'ajournement à l'après-midi. C'est alors, qu'après de brefs échanges, la compagnie a signifié au syndicat qu'il n'y aurait plus de rencontre de négociation et que celle de l'après-midi même n'aurait pas lieu.

Le Syndicat déplore que la compagnie se soit refusée à discuter les motifs des demandes les parties. Les parties devront attendre la venue d'un conciliateur du gouvernement qui essaiera de

dicat a demandé, après avoir convenu avec la compagnie que les négociations se poursuivraient sur les demandes monétaires, l'intervention du service de conciliation et d'arbitrage.

Festival d'art dramatique de l'est du Québec

C'est la troupe des "13" de l'Université Laval de Québec qui a remporté le trophée Calvert au Festival d'Art dramatique de l'Est du Québec.

Son Excellence, l'Honorable Onésime Gagnon, P.C.C.R., Lieutenant-Gouverneur de la Province, a remis le trophée à Gilles Vigneault, un des "13".

Les acteurs amateurs de l'Université Québécoise ont joué "Antigone". Le juge du festival, Monsieur Richard Ainley de Londres, Angleterre, a de plus proclamé "Le Masque" joué par la troupe de Sherbrooke la meilleure production française au Québec Art Theater, le prix de la meilleure mise en scène, et ceux des meilleurs costumes et décors.

Lionel Racine de Sherbrooke a été choisi comme le meilleur acteur tandis que Thérèse Garant de Québec a été déclarée la meilleure actrice.

Les meilleurs acteurs et actrices secondaires ont été Jean Meilleur et Jean-Louis Lafrance de Québec et Mademoiselle Jocelyne Morin de Sherbrooke.

Monsieur Ainley a également souligné l'excellent travail des "Compagnons de Notre-Dame" de Trois-Rivières qui ont présenté une pièce hors concours.

Avant d'utiliser le contenu d'une fiole de médicaments, il faut prendre soin de lire l'étiquette. Pour se souvenir que le contenu d'une bouteille est dangereux, il est bon de placer quelques élastiques ou une bande de taffetas gommé autour de la bouteille.

352 millions...

(Suite de la page 1) à chaque taux du barème du revenu qui dépasse \$3,000 par année. Ceci touchera 800,000 des 4,600,000 contribuables du pays.

Les profits des sociétés, qui excèdent \$25,000 par année, seront assujettis à un impôt additionnel de deux pour cent en plus de l'imposition de un pour cent sur les revenus au-dessous de \$25,000, ce qui portera de 47 à 50 pour cent l'impôt sur les profits.

M. Fleming qui ne fume pas d'accise sur les cigarettes de et ne boit pas a haussé la taxe huit à 10 pour cent le paquet de 20, et la taxe d'accise sur les spiritueux est passé de \$12 à \$13 le gallon-preuve — hausse qui représente 12 cents sur la bouteille de 25 onces.

La taxe d'accise sur les cigares passe de \$1 à \$2 le 1,000.

Ces trois produits sont aussi assujettis à la hausse générale de la taxe de vente.

Le budget ne modifie pas les taxes spéciales sur les pipes et le tabac à cigarette, la bière, les automobiles, les appareils de radio et de télévision.

perçus sans modifier la base des Les nouveaux impôts sont exemptions personnes de \$1,000 pour un célibataire et de \$2,000 pour une personne mariée ainsi que de \$250 par enfants. Les nouveaux impôts toucheront surtout les revenus élevés.

Comme la hausse de l'impôt sur le revenu n'entre en vigueur que le 1er juillet, seulement la moitié de la hausse sera versée en 1959 alors que tout le fardeau reposera sur les revenus de l'an prochain. M. Fleming espère ainsi percevoir une somme additionnelle de \$168,000,000 pour l'année fiscale 1958-59 et \$211,000,000 pour une année complète.

En vertu des nouveaux taux, pour une année entière, un contribuable célibataire dont le revenu est de \$2,000 et qui n'a pas de personnes à sa charge versera \$126 en impôt — \$9 de plus, la hausse entière étant versée à la caisse de sécurité de la vieillesse.

Sur un revenu de \$5,000 il versera \$81 — \$48 de plus, dont \$30 de la hausse iront à la caisse de sécurité et \$18 au Trésor.

Pour une année complète, un contribuable marié qui a deux enfants et un revenu de \$3,000 versera \$56 en impôt — \$4 de plus, tandis que s'il a un revenu de \$5,000 son impôt atteindra \$390 et sur un revenu de \$10,000 son impôt sera de \$1504.



UNE VALEUR GENERAL MOTORS

Incomparable...même parmi les Cadillac!

"La voiture des voitures" est, cette année, incomparable, même parmi les Cadillac! Les lignes imposantes de la Cadillac sont toujours l'objet de l'admiration générale. Ses nouveaux tissus et ses cuirs sont splendides... ses ornements sont de véritables bijoux et ses intérieurs sont si spacieux qu'on y entre et qu'on en sort avec une parfaite aisance. Elle est si facile à manoeuvrer, si docile et si souple que l'on envisage avec plaisir les plus longs voyages, et qu'on se les rappelle ensuite avec joie.

Incomparable, disions-nous? Il lui reste quand même des points de similitude avec ses distinguées devancières. Par exemple, la qualité de sa construction, sa remarquable sûreté et son extraordinaire économie. A ces heureuses exceptions près, la Cadillac 1959 est vraiment incomparable. Demandez dès aujourd'hui une démonstration de cette extraordinaire Cadillac à votre dépositaire.

PASSEZ CHEZ VOTRE DÉPOSITAIRE CADILLAC AUTORISÉ

CAD-7598F

BEDARD AUTOMOBILES LTEE

RUE ST-JEAN-BAPTISTE MONTMAGNY

JE SUIS UN DE VOS VOISINS



L'assurance-vie est ma profession. Puis-je vous être utile?

L.P. FORTIN

3e Avenue — Tél.: 960
C. P. 1033
MONTMAGNY
SUN LIFE DU CANADA

CARTES D'AFFAIRES

Téléphone : 72 (Edifice Allard)
Paré & Daveluy
 Avocats
 Jules Paré, Robert Daveluy
 Rue St-J-Baptiste, Montmagny.

TEL : RES. 631
 BUR. 1183
DENIS GOBEIL, LL. L.
 AVOCAT
 34, rue de la Gare, Montmagny.

Marcel Ruelland
 Tél: 363, rue de la Fabrique
 DIRECTEUR DE
 FUNERAILLES
 Ambulance et corbillard
 cadillac

Dr Marcel Laverdière
 B.A., D.D.S.
 Chirurgien-Dentiste
 28, rue de la Gare.
 Tél.: 293 — Montmagny.

Dr Em. Gobeil, O.D.
 OPTOMETRISTE
 — Edifice Allard —
 Montmagny — Tél.: 43

Bureau : 592 Rés. : 767
Gonzague Bélanger
 NOTAIRE
 Assurances Générales.
 4, St-Jean-Baptiste, Montmagny.

Tél. : 53
Dentiste
Dr J.-L. Lavallée
 Chirurgien-Dentiste
 39, St-Jean-Baptiste, Montmagny

G.-A. PARIS, D.C.
 Chiropraticien
 103, rue de la Gare.
 Tél. : 823
 MONTMAGNY
 Cap-St-Ignace. — Tél. : 325

Charles Godbout, i.a.
 Comptable en prix de revient
 Ex-cotiseur à l'impôt fédéral
 374, de la Salle Est,
 Québec — Tél. : LA 3-3891

Spécialiste
 à Montmagny : — le samedi
 A L'HOTEL-DIEU
Dr Paul Bigué
 Yeux, Oreilles, Nez Gorge.
 449, 3e Avenue — Québec

Dr Antoine Fiset
 Médecine générale
 Obstétrique.
 9 rue Ste-Julie
 TEL.: 462

ECONOMISEZ
 Pour tout accessoire d'autos
 Voyez
**Western Tire & Auto
 Supply**
 500 Route Trans-Canada
 Tél.: 1101 Montmagny

DOCTEUR LAURENT LIZOTTE
 Médecine Générale et obstétrique
 4, rue de la Gare. — Tél.: 1150 — Montmagny.
 (Ancienne résidence Dr J.-M. Bernatchez).
 Au service de sa clientèle jour et nuit

7, rue du Palais de Justice
 C. P. 11 — Montmagny
Lemieux & Proulx,
 —Enr.—
 Matériaux de construction.
 Bois brut et préparé.
 Contreplaqué.
 BUREAU : Tél.: 340-W
 Paul Lemieux. Tél. : 340-W

C.P. 287 — 67 rue St-Louis
 Montmagny — Tél.: 145
Wilfrid Leblanc
 Marchand général
 Epicerie-Ferronnerie
 Ciment national à maçonnerie
 Spécialité: Peinture Glidden
 Matériaux de construction
 Moulée Full-O-Pep
 Livraison immédiate par
 camion

ARTHUR Fiset
 Entrepreneur-Peintre. — Décorateur. — Sablage de
 planchers — Tapisserie.
 Tél. : 607-s-2 — St-Pierre.

JEAN-PAUL BOUCHARD
 PEINTRE — DECORATEUR — TAPISSIER
 SABLAGE DE PLANCHERS
 22, 3e Avenue — Téléphone : 406 — Montmagny

**ENLEVEMENT DE LA NEIGE, NETTOYAGE
 DES COURS — TRANSPORT GENERAL**
PAUL BRETON
 41, rue Taché — Tél.: 980 — MONTMAGNY

Caron, Corriveau, Renaud & Cie, C.A.
 COMPTABLES AGREES
 Bertrand Caron, C.A. Lionel Corriveau, C.A.
 Guy Renaud, C.A. Berchmans Chénard, C.A.
 Régent Gagnon, C.A. Gérard Lapointe, C.A.
 Raymond Madore, C.A.
 86, rue de la Gare — Montmagny — Tél.: 1003
 Bureaux: Montmagny - Rivière-du-Loup - Matane

Pour toutes vos assurances ...
 — CONSULTEZ —
PHILIPPE ROY INC.
 courtiers d'assurances agréés.
 MONTMAGNY
 BUREAU : 102, rue St-Jean-Baptiste. Tél. : 92
 RESIDENCE : 5, rue St-Joseph — Tél.: 240

La repartition...
 (Suite de la page 7)
 organisations religieuses est inférieure à l'accroissement de la population (0.9% contre 1.7%). Les différentes dénominations protestantes comptent 58,823,777 membres, l'Eglise catholique 35,846,477 fidèles, les Congrégations juives 5,500,000 adhérents, tandis qu'il y a 2,540,446 orthodoxes et 478,978 membres d'autres organisations religieuses.

ATTENTION
 Confiez-nous la vente de votre commerce, chalet, ou propriété. Il n'en coûte rien de nous consulter si vous voulez vendre ou acheter.
 Transactions Immobilières, Enr.
 24, rue Ste-Marie, - Tél.: 1145

AUBAINES
 A STE-LUCIE
 Hôtel meublé à vendre. — Bon chiffre d'affaires.
 A BERTHIER
 Hôtel de villégiature avec cabines, à vendre, situé à Berthier.
 Terre à vendre à Ste-Apolline, avec terre à bois — BON MARCHÉ. — Très peu de comptant.
 A MONTMAGNY
 Garage avec propriété et terrain situé rue de la Cour.
 —Garage avec agence d'automobile actuellement en opération, gros chiffre d'affaires, située dans le comté de Montmagny.
 Poste de commerce avec propriété et grand terrain, dans la paroisse St-Mathieu.
 Commerce de bijouterie, pharmacie et lingerie conviendrait pour personne seule ou autre.
 Propriété à vendre, rue de l'Église, avec terrain sur la rue De l'Anse.
 Epicerie licenciée avec propriété.
 A ST-PAUL
 Commerce général, gros chiffre d'affaires.
 Propriété de 3 logements.
 AU CAU-DE-LA-MADELEINE
 Restaurant, motel, \$30,000 comptant, balance 15 ans.
 Nous avons aussi plusieurs autres gros commerces que nous ne pouvons annoncer. Consultez-nous, nous pouvons vous guider dans vos achats d'immeubles et vous faire économiser beaucoup d'argent.
 ... Pour "propriétés" voir Le Peuple.
 Pour renseignements concernant ces offres, s'adresser à :

**Les Immeubles
 Montmagny Enr.**
 Robert Bernier, gérant
 Membre de la Chambre d'Immeubles
 3, rue St-Magloire,
 Tél.: 105, Montmagny.



GUIDE DE L'ACHETEUR

PERSONNEL
A bas vieillesse! Conservez jeunesse. Les Tablettes toniques Ostreux revivifient tout le corps. Faites un essai de 3 jours. Seulement 69c. Toutes pharmacies.

A VENDRE
 Set de salle à dîner, set de salon et autres meubles. S'adresser à Mlle Irène Bécard, 9 rue Cellin, App. 4.
 Restaurant à vendre sur la rue St-Jean-Baptiste. S'adresser à Roger Boucher, 128 St-Jean-Baptiste, Montmagny.
 Bungalow 1½ étage, 7 pièces, 2 chambres de bain. Chauffage central, construction de 4 ans. Libre à l'acheteur S'adresser à M Adrien Thivierge, 29, 6e rue, Tél.: 1058.
 Station Wagon 1957, de marque DKW; fait 35 milles au gallon. S'adresser à Lucien Langlois, rue St-Jean-Baptiste, Tél.: 785-w.

A VENDRE A LOUER
 Propriétés de la succession J.A. N. Proulx, Maisons à revenus situées dans St-Thomas, logement libre à l'acheteur au premier mal. Aussi à louer, logement de quatre ou cinq pièces remis à neuf. Entrée 220. S'adresser à Mme Narcisse Proulx, 1 St-Joseph, Tél.: 21.

A LOUER
 Logement 5 pièces, chauffé, S'adresser à Léandre Morin, rue Ste-Brigitte, Tél.: 1162.
 Bureau neuf avec salle d'attente situé à 23 rue St-Jean-Baptiste, S'adresser à Tél.: 391.
 Un logement 4 pièces, chauffé, S'adresser à 5 rue Morin, Tél.: 537-w.
 Logement de 10 pièces, libre le 1er mai, non chauffé, situé à 65 rue de la Gare (Autrefois occupé par feu Edmond Laflamme). Voir M. Louis Pelletier, N.P., rue St-Thomas.

COFFRES EN CEDRE
A VENDRE
 Magnifiques coffres fins noyer ou chêne au prix du manufacturier.
L. CORRIVEAU, Mfg.
 24, 7e rue, B.P. 193
 Montmagny

Automobile Chrysler Windsor 1952 en parfait ordre. S'adresser à Mme Vve Antonio Proulx, St-Pierre.
 Commerce d'articles de sport, stock de plomberie avec outillage. S'adresser à Germain Laberge, 6 rue de la Fabrique, Tél.: 422-w.
 Chevrolet 1947, sedan 4 portes, en parfait ordre. S'adresser à Tél.: 160.

Les télécommunications en Asie
 Les télécommunications en Asie sont loin de répondre au besoin de ce continent, en raison du développement accéléré de l'Asie du Sud-Est et de l'Extrême-Orient. Aussi deux experts de l'UIT (Union internationale de télécommunications) ont récemment fait l'inventaire des moyens disponibles en matière de télégraphes, téléphones, radiodiffusion et télévision. Leur rapport sera présenté à une conférence d'experts de télécommunications que la Commission économique des Nations Unies pour l'Asie et l'Extrême-Orient organise à Tokyo au mois de mai 1959 avec la collaboration de l'UIT. (UNESCO)

ON DEMANDE
 Logis de 5 pièces chauffé ou non. S'adresser à Tél.: 815.
 Logement de 5 ou 6 pièces, Téléphonez à 620-w.
 Gérante et vendeuses demandées pour ligne intéressante de produits de beauté "Jean D'Orly". Pour tout renseignement, écrire à notre gérante régionale à 79 rue St-Louis, app. 204, Québec.

Agréable et très profitable, vendez les cosmétiques Avon. Toute représentante Avon vous le dira; à plein temps ou à temps partiel c'est profitable. Beaux territoires libres dans Montmagny, l'Islet et Bellechasse. Veuillez vous adresser à Casier Postal 432, Montmagny.

Demandé immédiatement — Détaillant Rawleigh dans Montmagny. Ecrivez Rawleigh, Dept. D-525-R, 4005 Richelieu, Montréal.
 On demande une dame ou fille d'un certain âge, pour tenir maison pour un homme âgé et une fille qui travaille. Logée et nourrie, pas de gros travaux. S'adresser à Tél.: 351-w, ou écrire à C.P. 995, Montmagny.

ATTENTION
 Spécialiste en réparation de briquets RONSON, PRESTO, COLIBRI. Adressez votre briquet et \$1.00, il vous sera retourné le même jour sans frais. Le Briquet Enr, 39 rue Ste-Ursule, Québec.

A LOUER
 Logement, bas de maison, 7 pièces chauffées.
 S'adresser à :
Désiré Gamache
 Rue Fontenac, Montmagny.

ATTENTION
 Construction de tous genres, devis, plans de maison, prêts, estimation de tous genres faites gratuitement.
MONTMAGNY CONSTRUCTION, ENR.
 ROBERT BERNIER, Gérant.
 3, rue St-Magloire — Tél.: 105

Matériaux de construction
 M. Jos. Proulx, autrefois de Lemieux et Proulx, est maintenant propriétaire de
MARCELLIN LETOURNEAU INC.
 à L'Isletville et Montmagny.
 PLANCHES MURALES — CONTRE-PLAQUE — BRIQUES
 BLOCS DE CIMENT — LAINE MINÉRALE — CIMENT
 CHEMINEES FIRE CHIEF — PEINTURE GLIDDEN, etc..
JOS. PROULX
 Montmagny — 5, rue Morin, Montmagny. — L'Isletville
 Tél. : 569-W Tél. : CH 7-5262

La coupe "Bourassa" au "Western Tire"

Qui l'emporte par 4 à 2 sur le club de l'École de Métiers dans la cinquième et décisive joute de la série finale, 3 de 5.

Le club "Western Tire" s'est assuré du championnat des séries éliminatoires lundi soir dernier à l'aréna local lorsqu'il a disposé de l'équipe de l'École de Métiers par 4 à 2 dans la cinquième et décisive joute de la série finale 3 de 5 de la Ligue Intermédiaire de Hockey de Montmagny, remportant les honneurs de la série 3 à 2.

Le "Western Tire" a été la grande révélation au cours de ces séries éliminatoires de fin de saison qui viennent de prendre fin dans la ligue Intermédiaire de hockey. Ce dernier club qui a occupé durant toute la saison régulière la cave du classement a causé une grande surprise en balayant tout dans les séries. Il a d'abord éliminé le club A. Bélanger dans la série semi-finale "B", 3 de 5 en l'emportant par trois victoires contre deux défaites puis il est enfin venu surprendre le club de l'École de Métiers, champion de la saison régulière, dans la série finale également 3 de 5, en remportant les honneurs de la série par 3 victoires contre deux défaites et ainsi se mériter le titre.

Dans cette cinquième et décisive joute de la série finale, c'est le joueur-instructeur Ghislain Boulanger qui s'est mis en évidence dans la joute en enregistrant deux des quatre buts du Western Tire. Yvon Bélanger qui a joué une solide partie sur la défensive a également brillé à l'offensive en comptant le but victorieux. Maurice Ra-

cine a marqué par la suite le but d'assurance pour maintenir son club en avant et ainsi permettre à son club de l'emporter.

Pour les perdants, Léandre Bolduc et Bertrand Blais ont enregistré les deux buts de l'École de Métiers.

La joute fut marquée d'une seule punition décernée à Denis Gaudreau, du Western Tire, pour avoir fait trébucher un joueur au cours de la troisième période.

SOMMAIRE

Première période

1—Western: Gh. Boulanger, (Maurice Racine) 3.01
Aucune punition.

Deuxième période

Aucun point.
Aucune punition.

Troisième période

2—E. de Métiers: Léandre Bolduc, (J. Marc Drouin) 3.35
3—Western: Yvon Bélanger 6.40
4—Western: Maurice Racine, (Guy Gaumond) 6.56
5—Western: Gh. Boulanger 11.51
6—E. de Métiers: Bertrand Blais, (Léandre Bolduc) 18.22
Pun.: Denis Gaudreau, trébuché, 13.40
Arbitres: Roger Corneau et Réal Picard.

Roger Corneau et Réal Picard étaient les arbitres de cette importante rencontre.

Le Western Tire pris l'avant-

me rangée, dans le même ordre, M. Léopold Gagné, vice-président de la ligue Intermédiaire de hockey; M. Jean-Paul Gaumond, secrétaire-trésorier de la ligue et marqueur officiel; M. Jean-Noël Blouin, président de

alors que le Western vint enregistrer trois buts successifs contre deux pour l'École de Métiers et ainsi mettre le compte final 4 à 2 en faveur du Western Tire.

Cette dernière joute des séries éliminatoires venait couronner une autre fructueuse saison de la ligue Intermédiaire de Hockey de Montmagny.



(Photo Pierre Michon, Montmagny.)

me rangée, dans le même ordre, M. Léopold Gagné, vice-président de la ligue Intermédiaire de hockey; M. Jean-Paul Gaumond, secrétaire-trésorier de la ligue et marqueur officiel; M. Jean-Noël Blouin, président de

me rangée, dans le même ordre, M. Léopold Gagné, vice-président de la ligue Intermédiaire de hockey; M. Jean-Paul Gaumond, secrétaire-trésorier de la ligue et marqueur officiel; M. Jean-Noël Blouin, président de

me rangée, dans le même ordre, M. Léopold Gagné, vice-président de la ligue Intermédiaire de hockey; M. Jean-Paul Gaumond, secrétaire-trésorier de la ligue et marqueur officiel; M. Jean-Noël Blouin, président de



● Lundi soir, à l'aréna local, M. Léopold Gagné, vice-président de la ligue Intermédiaire de hockey de Montmagny, remettait à l'as-compteur Thomas Gagnon, du club de l'École de Métiers de Montmagny, le trophée Ville de Montmagny pour avoir remporté le championnat, des compteurs de la saison régulière, cette saison, et cela pour la deuxième année consécutive.

(Photo Pierre Michon, Montmagny.)

Toutes les joutes au complet à la TV et à la radio

Jeudi, 9 avril	8h.30 P.M.
Toronto à Montréal	
Samedi, 11 avril	8h.30 P.M.
Toronto à Montréal	
Mardi, 14 avril	8h.00 P.M.
Montréal à Toronto	
Jeudi, 16 avril	8h.00 P.M.
Montréal à Toronto	
● Samedi, 18 avril	8h.30 P.M.
Toronto à Montréal	
● Mardi, 21 avril	8h.00 P.M.
Montréal à Toronto	
● Jeudi, 23 avril	8h.30 P.M.
Toronto à Montréal	
*Si nécessaire	



La vie a ses bons moments...
prendre une **MOLSON** c'est agréable
La bière de chez nous

Grand marathon de quilles au Palais des Quilleurs

DIMANCHE, LE 19 AVRIL PROCHAIN
Tournoi préliminaire du 12 au 18 avril

Un gigantesque marathon de petites quilles se tiendra au Palais des Quilleurs, rue De la Gare, à Montmagny, dimanche le 19 avril prochain, toute la journée. Voilà ce que nous annonçait au cours de la semaine, Roger Fréchette, gérant de cette nouvelle et spacieuse salle de quilles.

A cet effet, un tournoi préliminaire se tiendra du 12 au 18 avril inclusivement, c'est-à-dire tout au cours de la semaine prochaine. Soulignons que ce

tournoi est pour les hommes seulement. Tous ceux intéressés à participer au tournoi préliminaire en vue du grand marathon de dimanche, 19 avril, peuvent dès maintenant s'inscrire.

Les trente-deux (32) meilleurs quilleurs qui se classeront lors de ce tournoi préliminaire de la semaine prochaine seront alors choisis et éligibles pour participer à ce tournoi d'un jour. Le vainqueur du marathon se verra attribuer un superbe trophée, don du Salon du Meu-

ble de Montmagny, dont M. Jean-Paul Léveillé en est le propriétaire, et un montant de \$50.00 viendra s'ajouter à cet honneur.

Le marathon se déroulera de la manière suivante. Les 32 quilleurs alors choisis formeront équipe de deux joueurs, ce qui composera alors 16 équipes. Le 1er formera équipe avec le 32e; le 2e avec le 31e; 3-30, 4-29, 5-28, 6-27, 7-26, 8-25 et ainsi de suite. Ces équipes seront alors tiré au hasard et se rencontreront à tour de rôle jusqu'à élimination finale.

Nous donnerons de plus amples informations concernant le déroulement du marathon de dimanche, le 19 avril, dans notre prochaine édition.

A l'occasion de la tenue de ce grand tournoi préliminaire en vue du marathon de quilles du 19 avril prochain, la direction de la salle a réussie après plusieurs démarches à s'assurer la présence de la compagnie TALLY-PHOTOS qui se tien-

dra tout au cours de la semaine prochaine au Palais des Quilleurs pour prendre des photos de toutes les personnes qui passeront à cette salle de quilles à l'occasion du tournoi. Les personnes intéressées à posséder leur photo en couleur dans un "Pick-View" pourront alors se

la procurer en déboursant une somme minime, ce qui leur permettra de posséder un souvenir personnel et qui peut servir comme un excellent moyen d'identification et qui peut aussi servir comme porte-clefs ou autre utilité du genre. Tout est laissé à l'entière discrétion de la personne intéressée dont la photo en couleur aura été prise. Vous êtes laissé libre de l'acheter ou de la refuser. La venue de cette compagnie au Palais des Quilleurs est une exclusivité pour cette salle de quilles à Montmagny.

Les organisateurs de ce tournoi s'attendent à un grand nombre d'inscriptions en vue de la tenue du grand marathon de dimanche, le 19 avril prochain.

LIGUE GERARD COLLIN, INC.

POSITION DES EQUIPES										
Pos.	Clubs	P.J.	Pins	PHS	PHT	G.	P.	T.G.	Pts	Moy.
1-	ASSEMBLAGE	33	18145	690	1877	24	9	7	31	330.
2-	EXPEDITION	33	18652	651	1803	21	12	8	29	339.1
3-	BUREAU	33	17682	670	1777	16	17	7	23	321.5
4-	MACHINES	33	16938	599	1677	5	28	0	5	308.0

MOYENNES INDIVIDUELLES										
	P.J.	Pins	T.S.	PHS	PHT	Moy.				
1-Léonard Marceau, Ass.	33	4517	398	214	536	136/29				
2-J.-Cl. Gaudreau, Exp.	33	4200	289	198	492	127/9				
3-Claude Gaudreau, Mach.	30	3688	325	168	440	122/28				
4-Jacques Lemieux, Exp.	33	4019	320	180	454	121/26				
5-Bertrand Bernier, Bur.	33	3973	344	160	442	120/13				
6-Jacques Métivier, Ass.	21	2467	301	158	419	117/10				
7-Claude Coulombe, Bur.	33	3847	366	191	460	116/19				
8-Claude Roy, Exp.	30	3377	341	145	396	113/17				
9-Raymond Boissonneault, Mach.	30	3311	277	155	370	110/11				
10-Raymond Collin, Bur.	24	2636	356	139	356	109/14				
11-Gaston Lemieux, Exp.	30	3238	315	159	398	107/28				
12-Raymond Blennay, Ass.	18	1914	313	159	370	106/6				
13-Wilfrid Casault, Mach.	33	3502	299	152	360	106/4				
14-Claude Boulet, Exp.	27	2808	—	134	383	104/0				
15-Denis Collin, Bur.	32	3265	501	149	356	98/31				
16-Léandre Dubé, Ass.	30	2968	301	145	348	98/28				
17-Jacques Fournier, Ass.	24	2327	310	130	380	96/23				
18-Guy Coulombe, Bur.	24	2326	298	138	352	96/22				
19-Marcel Proulx, Mach.	30	2800	286	137	322	93/10				
20-Jean-Guy Gagné, Mach.	27	2288	243	122	288	84/20				
21-Léo Cloutier, Exp.	12	1010	263	114	277	84/2				
22-Jacques Morin, Bur.	15	1217	—	115	278	81/2				

RECORD DE LA SEMAINE
 Plus haut triple: Léonard Marceau, Assemblage, 398.
 Plus haut simple: Léonard Marceau, Assemblage, 159.

LE TENNIS SUR TABLE

PING-PONG

CENTRE CIVIQUE - MONTMAGNY

LIGUE MASCULINE "B"			
POSITION DES EQUIPES			
Clubs	P.J.	P.G.	Moy.
Jacques Blais	315	182	.578
Marcel Caron	318	173	.549
Denis Gaudreau	336	179	.532
André Fournier	294	156	.530
Gérald Journault	315	144	.457
André Lavallée	294	144	.489
Réjean Pépin	315	139	.441
Clément Métivier	294	122	.415

MOYENNES INDIVIDUELLES			
Joueurs	P.J.	P.G.	Moy.
Jacques Blais	90	80	.888
Marcel Bilodeau	84	74	.881
Georges Fontaine	42	37	.881
Maurice Rousseau	72	59	.819
André Lavallée	78	56	.717
André Delandurantay	84	56	.666
Yvon Rousseau	72	47	.652
Bertrand Guimond	48	31	.645
Thomas Tremblay	66	39	.590
André Fournier	48	28	.583
Marcel Caron	84	49	.583
Denis Guimond	24	14	.580
Raymond Blais	84	48	.571
Jacques Boulet	54	29	.537
Georges Proulx	36	18	.500

LIGUE FEMINE			
POSITION DES EQUIPES			
Clubs	P.J.	P.G.	Moy.
Elizabeth Morin	357	224	.627
Mme Colette Dumas	336	210	.625
Mme Mon. Leclerc	315	182	.577
Mme Rod. Marois	357	176	.493
Mme Denise Larue	357	176	.493
Mme Lili Daveluy	336	151	.449
Lorraine Gaumont	315	117	.371
Louise Laberge	357	129	.361

MOYENNES INDIVIDUELLES			
Joueurs	P.J.	P.G.	Moy.
Mme Colette Dumas	94	91	.967
Mme Denise Larue	92	77	.837
Mme Monique Leclerc	90	74	.822
Mme Liliane Daveluy	94	77	.819
Pierrette Gaumont	76	58	.777
Mme Fernand Audet	94	69	.734
Elizabeth Morin	88	59	.670
Mme Roland Bédard	76	50	.658
Mme Rodolphe Marois	94	60	.638
Lorraine Gaumont	80	19	.633
Gertrude Fréchette	78	44	.564
Margot Boulet	68	38	.558
Monique Gaumont	58	32	.551
Aline Thibodeau	78	42	.538
Mme Ginette Normand	78	40	.512
Thérèse Fréchette	48	23	.479
Louise Gaumont	66	26	.392
Carmelle Bouffard	90	34	.377
Colette Fortin	36	13	.361
Louise Casault	46	15	.325
Gisèle Bouffard	86	27	.314
Louise Morin	16	6	.300
Lise Boucher	72	20	.279
Gastane Bouffard	18	5	.278
Mme Georgette Matte	58	16	.276

Ces statistiques sont complètes au 6 avril 1959

LIGUE MASCULINE "A"

POSITION DES EQUIPES			
Clubs	P.J.	P.G.	Moy.
Raymond Côté	336	189	.562
Jacques Lemieux	294	165	.561
Maurice Rousseau	336	181	.539
Paul-Emile Martin	315	165	.523
Robert Daveluy	357	181	.507
Eugène Leclerc	336	151	.450
Raymond Lavallée	315	137	.435
Paul Larue	357	154	.431

MOYENNES INDIVIDUELLES			
Joueurs	P.J.	P.G.	Moy.
Raymond Côté	96	84	.875
Robert Daveluy	96	81	.843
Paul Larue	102	83	.813
Jacques Lemieux	84	5	.773
Eugène Leclerc	90	65	.722
Raymond Lavallée	90	64	.711
Paul-Emile Martin	90	58	.644
Maurice Rousseau	108	67	.620
Ben Brie	72	42	.573
Jacques Blais	84	48	.571
Georges Fontaine	72	38	.527
André Lavallée	78	40	.512
Pierre-P. Fréchette	54	27	.481
Marcel Bilodeau	72	34	.472
Arthur Aubin	36	17	.472
Rodolphe Marois	96	45	.469
Henri Marois	96	44	.457
Guy Fournier	60	24	.400
François Tremblay	36	14	.389

Ces statistiques sont complètes au 6 avril 1959

LIGUE MASCULINE "A"

POSITION DES EQUIPES			
Clubs	P.J.	P.G.	Moy.
Raymond Côté	336	189	.562
Jacques Lemieux	294	165	.561
Maurice Rousseau	336	181	.539
Paul-Emile Martin	315	165	.523
Robert Daveluy	357	181	.507
Eugène Leclerc	336	151	.450
Raymond Lavallée	315	137	.435
Paul Larue	357	154	.431

MOYENNES INDIVIDUELLES			
Joueurs	P.J.	P.G.	Moy.
Raymond Côté	96	84	.875
Robert Daveluy	96	81	.843
Paul Larue	102	83	.813
Jacques Lemieux	84	5	.773
Eugène Leclerc	90	65	.722
Raymond Lavallée	90	64	.711
Paul-Emile Martin	90	58	.644
Maurice Rousseau	108	67	.620
Ben Brie	72	42	.573
Jacques Blais	84	48	.571
Georges Fontaine	72	38	.527
André Lavallée	78	40	.512
Pierre-P. Fréchette	54	27	.481
Marcel Bilodeau	72	34	.472
Arthur Aubin	36	17	.472
Rodolphe Marois	96	45	.469
Henri Marois	96	44	.457
Guy Fournier	60	24	.400
François Tremblay	36	14	.389

Ces statistiques sont complètes au 6 avril 1959

LIGUE MASCULINE "A"

POSITION DES EQUIPES			
Clubs	P.J.	P.G.	Moy.
Raymond Côté	336	189	.562
Jacques Lemieux	294	165	.561
Maurice Rousseau	336	181	.539
Paul-Emile Martin	315	165	.523
Robert Daveluy	357	181	.507
Eugène Leclerc	336	151	.450
Raymond Lavallée	315	137	.435
Paul Larue	357	154	.431

MOYENNES INDIVIDUELLES			
Joueurs	P.J.	P.G.	Moy.
Raymond Côté	96	84	.875
Robert Daveluy	96	81	.843
Paul Larue	102	83	.813
Jacques Lemieux	84	5	.773
Eugène Leclerc	90	65	.722
Raymond Lavallée	90	64	.711
Paul-Emile Martin	90	58	.644
Maurice Rousseau	108	67	.620
Ben Brie	72	42	.573
Jacques Blais	84	48	.571
Georges Fontaine	72	38	.527
André Lavallée	78	40	.512
Pierre-P. Fréchette	54	27	.481
Marcel Bilodeau	72	34	.472
Arthur Aubin	36	17	.472
Rodolphe Marois	96	45	.469
Henri Marois	96	44	.457
Guy Fournier	60	24	.400
François Tremblay	36	14	.389

Ces statistiques sont complètes au 6 avril 1959

LIGUE MASCULINE "A"

POSITION DES EQUIPES			
Clubs	P.J.	P.G.	Moy.
Raymond Côté	336	189	.562
Jacques Lemieux	294	165	.561
Maurice Rousseau	336	181	.539
Paul-Emile Martin	315	165	.523
Robert Daveluy	357	181	.507
Eugène Leclerc	336	151	.450
Raymond Lavallée	315	137	.435
Paul Larue	357	154	.431

MOYENNES INDIVIDUELLES			
Joueurs	P.J.	P.G.	Moy.
Raymond Côté	96	84	.875
Robert Daveluy	96	81	.843
Paul Larue	102	83	.813
Jacques Lemieux	84	5	.773
Eugène Leclerc	90	65	.722
Raymond Lavallée	90	64	.711
Paul-Emile Martin	90	58	.644
Maurice Rousseau	108	67	.620
Ben Brie	72	42	.573
Jacques Blais	84	48	.571
Georges Fontaine	72	38	.527
André Lavallée	78	40	.512
Pierre-P. Fréchette	54	27	.481
Marcel Bilodeau	72	34	.472



AU FOYER DES QUILLES

Le 1er grand tournoi du Bas du Fleuve

Les préparatifs du 1er grand tournoi du Bas du Fleuve de petites quilles qui se tiendra au Foyer des Quilles du 20 avril au 6 juin, vont bon train et les inscriptions affluent de toutes les paroisses des comtés de la région. C'est pourquoi nous in-

vitons, à nouveau, les quilleurs locaux à s'inscrire le plus tôt possible afin de ne pas risquer d'être déçus.

Des prix très nombreux et de grande valeur seront mis à l'enjeu lors de ce tournoi. Cordiale invitation à tous.

Pour la semaine du 5 avril 1959

Ligue MASCULINE "A"
Dans la première rencontre de la semi-finale, le Château Canadien a roulé 2266 pour prendre l'avance contre le Bûcheron qui n'a roulé que 2024. Les éliminatoires se poursuivront la semaine prochaine, tel que cédulé.

Ligue MASCULINE "B"
L'équipe Marcel Laverdière s'est classée en finale, en triomphant du Foyer des Quilles par une marge de 83 quilles. Les gagnants ont roulé 2063 et 1970 contre 1990 et 1980. Yves Gaumont s'est mis en vedette en réussissant un triple de 581, ce qui est le record de la ligue, composé de parties de 187, 211 et 183.

Le Marcel Laverdière rencontrera en finale le gagnant de la série Jules Roy vs Pepsi-Cola.

Le Jules Roy est en avance sur le Pepsi-Cola, ayant remporté les honneurs de la première rencontre par 2092 quilles à 1944 quilles.

Ligue MIXTE "A"
Dans une première rencontre de la semi-finale entre le Centre Civique et le Wilfrid Proulx Inc., la première équipe s'est mérité la victoire par la faible marge de 11 quilles, soit 1912 à 1901.

Les éliminatoires de cette ligue se poursuivront également au cours de la semaine prochaine.

Ligue MIXTE "C"
Positions des équipes:
Équipes P.J. Pts
Biscuits Montmagny 54
Restaurant Chez Paul 52
Meubles Cartier 35
Mercerie Chez Georges 31

CETTE SEMAINE

Voici les plus hauts simples de la semaine:
Catégorie "A"
Magella Gmache 190
Mme Laval Paquet 150
Catégorie "B"
Clément Martin 227
Mlle Jeannine Barde 164
Ces personnes bénéficieront de 15

Ligue de Quilles Mixte de la Duplan

Pos.	Joueurs	P.J.	Pins	PHS	PHT	Moy.
1	Raymond Robin	50	7609	212	541	152.9
2	Georges-Henri Mercier	72	10838	232	507	150.38
3	Gérard Journeault	72	9625	188	504	133.49
4	Jean-Louis Bernier	54	7164	174	458	132.36
4	Raynald Létourneau	72	9447	198	468	131.15
6	Denis Morin	47	6129	183	457	130.19
7	Alcide Cloutier	63	7767	160	446	123.18
8	Guy Gaumont	42	5151	178	432	122.27
9	Roger Bernier	72	8784	201	481	122.3
10	Jean Guy Bernier	51	6130	184	429	120.10
11	Cyrille Paradis	72	8614	156	422	119.46
12	Wilfred Thibault	66	7879	182	453	119.25
	Yvon Paquet	27	3198	155	398	118.12

Meilleur simple individuel: Georges-Henri Mercier, 232.
Meilleur triple individuel: Raymond Robin, 541.

Pos.	Joueurs	P.J.	Pins	PHS	PHT	Moy.
	Mme Pierrette Rhéaume	68	8596	188	442	126.10
	Marie-Paule Mercier	63	7327	184	431	116.19
	Marie-Jeanne Landois	33	2693	154	395	111.30
	Marie-Claire Paradis	72	7854	209	439	109.6
	Carmelle Bouffard	54	5878	147	403	108.46
	Gaétane Bouffard	66	6937	177	417	105.7
	Gièle Bouffard	33	3275	125	325	99.8
	Marcelle Gaumont	59	5688	136	333	96.21

Meilleur simple individuel: Marie-Claire Paradis, 209.
Meilleur triple individuel: Mme Pierrette Rhéaume, 442.

RECORD D'EQUIPE:
Plus haut simple d'équipe: ORLON, 776.
Plus haut triple d'équipe: ORLON, 2125.
POSITION DES EQUIPES — Orlon, 56; Nylon, 54; Rayon, 45; Spun, 35.
NYLON: 42,819 pins; 594.31 moy. — ORLON: 42,763 pins; 593.66 moy.
RAYON: 41,957 pins; 570.17 moy. — SPUN: 40,554 pins; 563.18 moy.

parties gratuites de pratique, don du Foyer des Quilles.

QUILLES-NOTES

Ligue MIXTE "C"
Une assemblée des équipes de cette ligue se tiendra lundi soir, 13 avril, après le programme régulier de cette ligue, en vue d'organiser les éliminatoires de cette ligue. Tous doivent être présents.

TROPHÉES
Nous invitons tous les sportifs et toute la population à venir admirer tous les magnifiques trophées présentement en montre au Foyer des Quilles de Montmagny, lesquels trophées seront attribués aux équipes de toutes les ligues du Foyer des Quilles de Montmagny.

C E D U L E

SEMAINE DU 12 AVRIL 1959
DIMANCHE, 12 avril
Ligue MIXTE "B"
A 3.30 heures p.m.
Industries Roy vs Garage B. P.
Cheval, Colomb vs Phil. Shell Chabot

LUNDI, 13 avril
Ligue MIXTE "C"
A 7.00 heures p.m.
M. Chez Georges vs Bisc. Montmagny
Rest. Chez Paul vs Meubles Cartier.
(ÉLIMINATOIRES)

Ligue MIXTE "A"
A 8.30 heures p.m.
SEMI-FINALES
Salon Louise vs Radio M. B. C.
Centre Civique vs Wilfrid Proulx Inc.

MARDI, 14 avril
Ligue MASCULINE "B"
(7.00 heures p.m.)
FINALE

Marcel Laverdière vs le gagnant de la série Jules Roy vs Pepsi-Cola qui joueront la 2e rencontre de la semi-finale, vendredi, le 10 avril.

Ligue MASCULINE "A"
(8.30 heures p.m.)
SEMI-FINALES
Hôtel Windsor vs Mag. Lévesque
Le Bûcheron vs Château Canadien.

"Western Tire" champion inter-comtés

Dimanche dernier contre le club Tourville en l'emportant par 7 à 6 pour se mériter le trophée "Biscuits Montmagny Inc."

Le club Western Tire de Montmagny s'est assuré dimanche dernier du championnat Inter-Comtés lorsqu'il a disposé du club Tourville, comté de L'Islet, par 7 à 6 dans une "courte" série d'une seule joute au total des points. Par cette victoire, le club local s'est ainsi vu attribuer le trophée "Biscuits Montmagny Inc.", emblème du championnat de cette compétition remporté l'an dernier par le club Tourville.

L'alignement du Western Tire étant incomplet pour cette joute, on a comblé les absences avec l'addition de joueurs provenant de l'équipe de l'École de Métiers. Quoique ces deux clubs faisaient les frais de la série finale de la ligue Intermédiaire de hockey, les joueurs des deux clans ont oublié pour l'instant leur rivalité pour unir leur force et batailler fermement afin de l'emporter. L'esprit d'équipe et de combativité qui les a caractérisé tout au cours de la joute leur a apporté un heureux résultat.

La première période de cette rencontre s'est tout d'abord terminée à l'avantage du club local qui menait à la fin de ce pre-

mier engagement par 4 à 2. A la fin du second "vingt", le Western Tire continuait toujours à dominer menant cette fois par 6 à 3. A la troisième période, le club Tourville se mit résolument à la tâche pour tenter d'effectuer un ralliement et il parvint à égaliser le compte 6 à 6. Léandre Bolduc cependant vint gâcher leur enthousiasme lorsque vers la fin de la rencontre, il brisa l'égalité en venant compter le but vainqueur avec l'aide de Jean-Marc Drouin.

Thomas Gagnon à peine rétablie d'une blessure (charlie horse), a dirigé l'attaque des vainqueurs en marquant deux buts. Yvon Bélanger, Bertrand Blais, Pierre Roy, Maurice Racine et Léandre Bolduc ont réussi à compter les autres buts du Western Tire.

Pour le club Tourville, Hughes Ouellet s'est particulièrement mis en évidence dans la joute en réussissant à enregistrer la moitié des buts de son équipe et ainsi se mériter un "tour du chapeau". Gérard Ouellet s'est également signalé avec deux buts tandis qu'Aimé Ouellet réussissait à marquer

l'autre but des perdants.

Un total de sept punitions mineures furent infligées au cours de la rencontre par les arbitres de la joute, Maurice Coulombe et Jos. Dumont. Quatre des sept punitions allèrent à des joueurs du club local.

ALIGNEMENTS

TOURVILLE — Buts: André Bélanger; Défenses: Hilaire Caron, Clerlet, Ardoin Ouellet, Aimé Ouellet, Submont Bélanger, Avants: Hughes Ouellet, Réjean Lord, Marc Bélanger, Gérard Ouellet, Marcel Vaillancourt, Pierre Anetel.

WESTERN TIRE — Buts: Gilles Roy; Défenses: Yvon Bélanger, J. Caron, Avants: Maurice Racine, Thomas Gagnon, Pierre Roy, Substituts: J.-M. Drouin, J.-L. Côté, Guy Gaumont, R. Gaumont, B. Blais, Léandre Bolduc.

SOMMAIRE

Première période
1—Tourville: Hughes Ouellet ... 3.46
2—Western: Yvon Bélanger ... 4.54
3—Western: Thomas Gagnon, (B. Blais, J.-M. Drouin) ... 6.13
4—Tourville: Gérard Ouellet ... 6.41
5—Western: Pierre Roy, (B. Blais) ... 11.05
6—Western: Maurice Racine, (L. Bolduc, J. Caron) ... 13.32
Puns: Clermont Bélanger, 5.07; Hilaire Caron, 12.40.

Deuxième période
7—Western: Thomas Gagnon, (M. Racine, J. M. Drouin) ... 18.36
8—Western: B. Blais, (M. Racine) ... 18.45
9—Tourville: Hughes Ouellet ... 19.59
Pun.: J. La Côté, 6.36.

Troisième période
10—Tourville: Hughes Ouellet, (Ard. Ouellet, Réj. Lord) ... 2.35
11—Tourville: Aimé Ouellet ... 4.40
12—Tourville: Gérard Ouellet ... 13.31
13—Western: Léandre Bolduc, (J.-M. Drouin) ... 16.39
Puns: L. Bolduc, 6.42; Hilaire Caron, 16.01; Yvon Bélanger, 18.04; Léandre Bolduc, 19.46.
Arbitres: Maurice Coulombe et Jos. Dumont.



(Photo Pierre Michon, Montmagny.)

● Voici la photo du club champion, le Western Tire. Sur la première rangée, à genoux, de gauche à droite, Jacques Caron, capitaine; Gilles Roy, gardien de buts; Guy Gaumont, Jean-Marc Drouin et Bertrand Blais. A l'arrière, dans le même ordre, Gilles Proulx, entraîneur; Gilles Fortin, Jean-Louis Côté, Léandre Bolduc, M. Viateur Caron, commanditaire de l'équipe; Th. Gagnon, M. Jean-Noël Blouin, président de la ligue Intermédiaire de hockey; M. Jean-Paul Gaumont, secrétaire-trésorier

de la ligue et marqueur officiel; Maurice Racine, Pierre Roy, Yvon Bélanger, Raymond Gaumont, René Gaumont, entraî-

neur; M. Léopold Gagné, vice-président de la ligue et arbitre en chef; M. Laurent Paquet, échevin de notre ville.

Saviez-vous que...

Le meilleur endroit pour faire un placement d'argent qui vous rapportera le double est au magasin du chic sportif

Robert (Bob) Normand

45, rue St-Jean-Baptiste — Tél.: 757
(En face du magasin Thrift).

Un dépôt de 2 dollars par semaine, à partir de maintenant, vous donne droit, au bout de 35 semaines à un habit ou un paletot d'une valeur de \$70.00. De plus, à chaque semaine, vous prenez part au tirage d'un paletot ou d'un habit tout fait ou sur mesures, d'une valeur de \$70.00. Ce tirage a lieu tous les samedis après-midi.

Gagnant de la semaine dernière, M. Camille Poitras, rue St-Georges. — Billet tiré par M. Georges Caron, de L'Isletville.

N'attendez plus, enregistrez-vous dès aujourd'hui au Super concours qui vous donne la chance de gagner un habit ou un paletot d'une valeur de \$70.00 chez

ROBERT "Bob" NORMAND

Vous êtes invité à venir voir les nouveautés du printemps; nouveaux tissus, nouvelle teinte, nouvelle coupe.

Pour le gagnant...

et pour celui qui s'est fait "rouler"...

'un p'tit coup d'coeur'

...le gin de Kuyper

évidemment



Blended Gin • Distillé au Canada

Nouveau médecin à Montmagny



Le Dr Yves Dufresne exercera dorénavant la médecine à Montmagny au 65, rue du Dépôt, tél. : 620-W. Le Dr Dufresne, auparavant de Québec, exerce la médecine générale et l'obstétrique. Il est marié et père de 6 enfants.

Assemblée mensuelle des Fermières

L'assemblée mensuelle des fermières aura lieu mardi, le 14 avril, à 2 h. p.m., en la salle de l'hôtel de ville.

Que toutes les dames fermières se fassent un devoir d'être présentes.

Lacordaires

Dimanche prochain, le 12 avril, à 8 h. p.m. aura lieu à l'École Beaubien la réunion mensuelle des Cercles Lacordaire et Ste-Jeanne d'Arc. Il y aura jeux de société et Fil d'Ariane. Tous seront les bienvenus.

A VENDRE

Hôtel pour touristes avec 9 unités de cabines. Situé sur le bord du fleuve. Bon équipement. Grandes possibilités d'agrandissement. Cause de vente: mauvaise santé. S'adresser à Lucien Leclerc, Cap St-Ignace.

LOUEZ UNE AUTO



pour les vacances, les fins de semaine, les noces...

MONTMAGNY DRIVE YOURSELF peut vous louer une automobile 1958 à un tarif raisonnable couvrant les assurances, l'essence et l'huile. Téléphonez-nous dès maintenant pour obtenir des renseignements supplémentaires et pour placer votre réservation.

MONTMAGNY DRIVE YOURSELF enr.

Giles Bédard, prop. Tél.: jour 553, soir 553w

Une autre soirée familiale de votre St-Jean-Baptiste locale

SAMEDI 11 AVRIL — 8 h. 30 p.m.

Pour ceux et celles qui aiment ces soirées familiales il nous fait plaisir de leur annoncer qu'une autre de ce genre sera présentée samedi, le 11 avril à l'École Beaubien, à 8 h. 30 p.m.

Comme toutes les autres précédentes, c'est votre St-Jean-Baptiste locale qui vous invite à venir passer d'agréables moments en compagnie de jeunes et de moins jeunes. L'inauguration de ces soirées en novembre dernier a été très appréciée du public et de soirée en soirée l'on compte un plus grand nombre de personnes qui aiment se rencontrer pour s'amuser sai-

nement et à un prix fort modique.

Disons tout de suite pour les amateurs de hockey qu'ils pourront voir la joute de la série finale du samedi soir.

En effet, une télévision fait toujours partie du programme des divertissements et l'on pourra discuter ensemble des problèmes sportifs. Aussi il y aura jeux de cartes, ping-pong, badminton et danses.

Tout le monde est invité à participer à ce genre de soirée et nul ne peut le regretter le lendemain de s'être couché trop tard ou encore d'avoir recours aux Aspirin.

CINEMA TACHE

Mer. Jeu. Ven. Sam. - 8, 9, 10, 11 avril.
LA NUIT DES MARIS
Dan Murray, Carolyn Jones

Dim. Lun. Mar. - 12, 13, 14 avril.
ORGUEIL ET PASSION
(Couleurs)

Gary Grant, Sophie Loren, Frank Sinatra

Mer. Jeu. Ven. Sam. - 15, 16, 17, 18 avril.
JICOP LE PROSCRIT
Jack Palance, Betty Aiken

CINEMA LAFONTAINE

Sam. Dim. Lun. - 11, 12, 13 avril.
BUNGALOW POUR FEMMES

Jane Russell, Richard Eagan
CINEMASCOPE, ADM.: .70¢

CINE-ETUDIANT

Chaque samedi après-midi à 2 hres p.m.
Sam. 11 avril.

ORGUEIL ET PASSION
Vista-Vision
Gary Grant, Sophie Loren

Vous célébrez un anniversaire?

N'oubliez pas de servir du Pepsi

Ne négligez pas ces petits détails agréables qui font la joie des anniversaires. Sans eux, une fête n'est pas une fête. Soyez toujours à la page... servez les aliments et les breuvages légers que tous préfèrent. Surtout, servez du Pepsi — le Pepsi d'aujourd'hui... plus léger et très pur, qui rafraîchit sans alourdir.

Soyez moderne, offrez du Pepsi-Cola

La marque de l'amitié

Bolduc & Fils Inc., 15, rue de la Fabrique, Montmagny, Québec.
Embouteilleur autorisé de Pepsi-Cola Company of Canada, Limited, Montréal.